

APRÈS L'ÉLECTION

Comment la majorité ne serait plus la majorité — Tractations louches — Les hauts fonctionnaires — Réparation à M. Terreault — Méthode du Guépéou

Dans la dernière campagne municipale, le maire a fait une chose inusitée, au moins depuis le temps du bureau des commissaires. Il a présenté une liste.

Tous ceux qui ont pris connaissance de cette liste ont su le soir même ou le lendemain de l'élection que la majorité des co-listiers du maire avait été élue. Cette majorité, qui est de dix-huit, constitue également la majorité du conseil.

Presque chaque jour depuis, dans les journaux dévoués à l'ancienne administration, la rumeur surgit que le maire ne serait pas assuré de cette majorité.

Pourquoi? C'est insinuer que certains des élus s'approprieraient à trahir le mandat qu'ils ont reçu. C'est révéler que dans la coulisse on se livre à des marchandages malodorants.

Qui a donc intérêt à contrarier de la sorte la volonté populaire? Quels sont ceux qui tiennent tant au pouvoir qu'ils risqueraient pour le garder de défier la conscience populaire?

Les politiciens ont coutume de déclarer jusqu'ici que la chose publique ne leur apporte que des déboires, que le pouvoir leur est odieux; qu'ils ne l'acceptent que pour rendre service à leurs ingrats concitoyens, mais qu'ils sont soulagés et enchantés de le déposer dès que ceux-ci leur en intimement l'ordre.

Comment expliquer l'inconséquence de ces manœuvres occultes?

Croît-on d'ailleurs que, si près d'un verdict qui traduit en termes effroyablement clairs l'indignation publique, les citoyens seraient prêts à accepter avec patience, résignation et équanimité la trahison aussi cynique d'un mandat explicite et net?

On souhaiterait, d'abord, on exigerait même une enquête sur les manœuvres des coulissiers et on l'obtiendrait, et les transfuges, s'il s'en trouvait, seraient naïfs de croire qu'ils pourraient jouir en toute quiétude de la récompense de leur défection.

Le public, à bon droit curieux, voudrait suivre les ficelles à partir des bonshommes qu'elles tirent jusqu'aux mains qui les tirent elles-mêmes.

Caveat consules!

* * *

On prête au maire des sentiments humains. Louis XII serait prêt à oublier les injustices faites au duc d'Orléans. C'est une royale disposition et qui doit être encouragée.

Autant la nouvelle administration est tenue, dès qu'elle prendra le pouvoir, si elle le prend, d'appliquer les réformes qu'elle a promises, autant elle doit procéder avec calme, pondération, sang-froid et méthode dans le remplacement des fonctionnaires supérieurs.

Il en est évidemment qui devront vider les étriers. On a fait peu d'état pendant la campagne de l'enquête des Syndicats catholiques au garage municipal. Mais si les faits que cette enquête révèle sont exacts — et rien n'autorise à croire qu'ils ne le soient pas — il est évident qu'il faudra appliquer des sanctions.

Quant aux plus hauts fonctionnaires, s'il leur arrive des ennuis ils pourront en bonne partie blâmer leur propre manque de discrétion.

Dans la brochure intitulée *Deux années d'administration* et que le président de l'exécutif a fait répandre à des milliers d'exemplaires, on cite un rapport de M. H.-A. Terrault en date du 18 mars dernier qui se termine ainsi:

En conséquence, je recommande fortement que le comité exécutif adopte une résolution donnant des instructions aux services des travaux publics, des finances et du contrôle de continuer à tenir séparés les comptes de l'exploitation de la partie de l'aqueduc acquise de la compagnie Montreal Water and Power en justice pour le conseil et les OFFICIERS RESPONSABLES DE LA TRANSACTION.

Si on a bien lu les derniers mots que nous avons mis en capitales, il y a donc des officiers responsables de la transaction. Quels sont-ils?

* * *

Cela nous amène à parler de l'ingénieur en chef et à lui faire une réparation loyale. Sur la foi de renseignements inexacts, nous avons dit qu'il était à l'ancre quand il passa au service de la ville sous l'administration de M. E. Décarv. Il appert, au témoignage de ses amis, qu'il était alors à l'emploi de la compagnie Beauchemin, de Sorel, après avoir été quelques années à l'emploi du gouvernement fédéral. Il n'était donc pas sans place quand il fut invité à Montréal lors de la grève des employés de l'aqueduc à prendre la direction de la situation, qui était grave et qu'il sut dominer. Nos lecteurs ne s'étonneront pas du fait qu'ayant été trompé, nous corrigions notre erreur, sans même en être prié par celui qui aurait pu en souffrir.

* * *

Nous croyons que l'administration du maire, si on ne lui vole pas le pouvoir, fera bien de faire une sérieuse enquête sur le mérite de chacun des chefs de service, de maintenir en place tous ceux qui sont méritants et de ne remplacer ceux qui devront être congédiés que par des hommes hautement qualifiés.

Les administrations politiques passent. C'est sur la permanence d'un fonctionnarisme compétent, et bien payé, que doit se fonder la bonne administration de la chose publique.

* * *

De toutes parts nous parvenaient des échos de la journée de la votation dans le quartier Hochelaga. Rien, dans ces échos, ne paraît atténuer le surintendant de la police; mais il paraît à peu près sûr que certains des membres du corps de police se sont portés sur des citoyens innocents à des actes révoltants et qui dépassent tout ce qui s'était vu jusqu'ici dans une campagne électorale. Arrêtés, fouillés et détenus sans mandats, traités avec la dernière grossièreté, certains, dit-on, ont comparu devant le recorder sans qu'on eût, au moins la première fois, trouvé moyen de formuler une plainte sur leur compte. On se serait ensuite ravisé et on accuserait des gens qui circulaient en automobile d'avoir obstrué la circulation.

Voilà également d'autres faits qui doivent être pleinement éclairés et le plus tôt possible.

On doit ramener les fonctionnaires municipaux, dans tous les services, à la notion de leur devoir qui est la neutralité stricte et absolue dans les élections municipales. C'est à ce prix, et à ce prix seulement, qu'ils pourront garder leur situation qui deviendra assez intéressante pour qu'elle vaille cette vigilance le jour, prochain sans doute, où elle leur assurera une pension de vieillesse.

* * *

A Ottawa

Le comité de la radio va reprendre l'enquête Aird-Frigon

La journée de huit heures — Les vacances de Pâques

(Par Emile BENOIST)

Ottawa, 11. C'est une nouvelle enquête générale que nous aurons sur les choses de la radio dès la rentrée des Chambres, après les vacances de Pâques. Le premier ministre a fait adopter une résolution, hier après-midi, par les Communes, autorisant le comité parlementaire qui a été formé d'assigner, d'entendre des témoins et de se procurer les documents dont il pourra avoir besoin pour préparer son rapport.

Autrement dit, ce comité, qui est composé de vingt députés, reprendra l'enquête qui a été faite par la commission Aird-Frigon-Bowman au cours de l'année dernière.

Comme résultat de leur enquête, après avoir entendu des témoins dans les différentes provinces canadiennes, après avoir visité les Etats-Unis et plusieurs pays d'Europe, MM. Aird, Frigon et Bowman avaient présenté un rapport recommandant la nationalisation de la radiodiffusion.

On avait cru tout d'abord que le gouvernement présenterait un bill fondé sur les recommandations de ce rapport. Il n'en est rien. De diverses sources, des représentations ont été faites au gouvernement. Des gens ont manifesté leur opposition à la nationalisation. Si bien que le gouvernement juge à propos de tenir une nouvelle enquête.

Le comité parlementaire de la radiodiffusion ne se mettra évidemment à l'œuvre qu'après les vacances de Pâques.

Il n'est pas impossible que cette enquête retarde de quelques semaines la prorogation des Chambres. En tout cas, il est certain que le comité devra entendre un grand nombre de témoins. Les adversaires de la nationalisation ne manquent pas cette occasion de défendre leur cause.

Notons encore que le comité de la radiodiffusion s'est choisi un président, M. J.-L. Hisey, député libéral de Hants-King, en Nouvelle-Ecosse.

Sirop et sucre d'érable

Au point de vue électoral, le bill du ministre de l'Agriculture, M. Motherwell, concernant l'industrie du sucre d'érable, est certes moins important que le bill du ministre du Travail, M. Heenan, établissant la journée de huit heures pour tous les ouvriers engagés dans les entreprises du gouvernement.

Le bill concernant l'industrie du sucre d'érable n'en est pas moins intéressant puisqu'il affecte une industrie véritablement nationale. Ce bill a été voté en deuxième lecture et a été renvoyé au comité de l'agriculture. A l'avenir, tous ceux qui fabriquent du sucre ou du sirop d'érable pour l'exportation dans une autre province ou pour l'exportation à l'étranger devront se procurer un permis du ministre fédéral de l'agriculture. Ce permis sera accordé gratuitement à ceux qui en feront la demande, mais il permettra à l'autorité fédérale de contrôler la fabrication du sucre d'érable et d'empêcher le frelatage. Le fabricant de sucre ou de sirop d'érable qui sera pris à frelater sera passible d'une amende de \$25 à \$300. La loi fédérale interdira que l'on étiquette comme étant du sucre ou du sirop d'érable ce qui ne sera pas le produit pur de la sève de l'érable.

La journée de huit heures

Le bill de M. Heenan a été voté en deuxième lecture ainsi qu'en comité plénier. Il établit la journée de huit heures non seulement pour tous les fonctionnaires du gouvernement fédéral, mais aussi pour les ouvriers qui sont engagés dans toutes les entreprises du gouvernement. Entrepreneurs et sous-entrepreneurs des contrats de l'Etat devront se soumettre à cette condition. Le bill pourrait encore au paiement de salaires équitables. Les ouvriers travaillant directement ou indirectement pour le gouvernement touchent le salaire courant dans telle ou telle localité.

M. Heenan, le ministre, a insisté sur ce point que la nouvelle loi protège les ouvriers qui sont engagés par les entrepreneurs comme par les sous-entrepreneurs du gouvernement. Cependant, le bill n'affecte ni les manufacturiers, ni aucune industrie, ni les employés des commissions des ports canadiens, ni les employés du Canadian National.

Un article du bill autorise le gouvernement à poser les règlements qu'il faut pour mettre la nouvelle loi en vigueur. S'il est nécessaire, certaines exceptions sont permises.

Ce bill de M. Heenan a donné lieu à un long débat, tout l'après-midi et une partie de la soirée. Ceux qui y ont pris part se sont prononcés en faveur de la mesure.

Il y a quelque ironie à songer que ceux qui nous menaçaient au début de la campagne de voler ici s'introduire les mœurs de Chicago parlaient à bon escient. Ils ne faisaient que révéler d'avance ce qu'ils s'approprièrent à laisser faire. A moins que l'on ne prétende, comme l'un des moines, que les actes dont ils ont été les témoins ou les victimes n'étaient point de la qualité de ceux des racketeers de Chicago, mais bien plutôt des membres du tout-puissant Guépéou, de Moscou.

Louis DUPIRE

belles sont celles qui passent joyeuses, agréables et douces. Pour vous, elles ne sont parfaites que si vous avez travaillé. Autrement, un remords secret et tenace vous harcèle. Le temps que sans écrire vous laissez fuir, vous le regrettez. Les autres peuvent rire, chanter, danser tant qu'ils le veulent. Pour vous, cette chose seule importe, les délices et le tourment d'écrire.

Pourtant, malgré cette constante préoccupation, vous n'accomplissez à peu près rien, vos grands rêves, vos beaux projets restent irréalisés. Vos manuscrits ne s'achèvent jamais. Des idées qui paraissent d'abord splendides ne vous sourient plus. Vous ne publiez rien. Toujours des circonstances contraires surgissent; maladie, travaux manuels indispensables, vie sociale parfois nécessaire, souvent inévitables.

Mais il subsiste quand même, votre perpétuel désir d'écrire; il subsiste, l'espoir caché de frapper un jour l'oeuvre que vous rêuserez. Et à part les tendresses familiales, rien ne vous est plus précieux. On vous offrirait en échange tout l'or du monde, vous le refuserez. On vous offrirait de faire tous les voyages, Dieu sait pourtant si vous les aimez, et vous refusez.

On vous dirait: "Songe à la joie de l'en aller dans les plus beaux paysages, d'avoir un bateau somptueux pour courir les mers à ton gré, songe à ton bonheur si nous faisons que tes caprices soient des lois. Tous tes rêves, tu les réaliseras. Avec la plume tu réalises si peu. Le sacrifice serait mince."

Vous refusez, toujours, jusqu'à votre dernier souffle. Car, pour vous, rien ne vaut ce tourment d'écrire, qui vous gâte parfois les plaisirs ordinaires du monde, mais qui vous remplit de délices que les autres ne connaissent pas, quand, aux jours d'enthousiasme, vous sentez naître les passages, les pensées sous votre plume qui courent, frémissantes, plus lente cependant que votre esprit, soudain rapide comme un éclair.

Les délices de créer, de voir pousser les phrases comme des fleurs dans un jardin de la voir presque malgré nous se ranger, s'agencer, compléter votre idée, l'éclairer d'une lumière nouvelle.

O chères délices, cher tourment d'écrire! bien qui console des douleurs, des pauvretés, de tout!

Michelle Le NORMAND

Bloc-notes

Représentation proportionnelle

Selon des quotidiens conservateurs, le gouvernement King veut saisir les Communes, après les vacances de Pâques, d'un bill établissant la représentation proportionnelle dans les sept plus grandes villes du pays, pour fins d'élections fédérales. Toronto, Montréal, Québec, Winnipeg, Hamilton, Vancouver, Ottawa, qui ont chacune une population d'au moins cent mille âmes, auraient dès les prochaines élections ce mode de représentation. Le ministère n'en a encore rien dit. Et il se peut que cette nouvelle sorte de cerveau d'un journaliste à l'esprit inventif. Il ne faut pas oublier néanmoins que le programme du parti libéral tel qu'adopté lors de l'élection de M. King à la succession de sir Wilfrid Laurier, en 1919, contient un article relatif à l'établissement de la représentation proportionnelle. En 1922, M. King a dit aux Communes qu'il était favorable à un tel mode d'élections; mais, jusqu'ici, les Communes n'ont pas voulu envisager l'application d'une mesure de cette sorte. A ce que rapportent les mêmes journaux conservateurs, le gouvernement King serait sous l'impression qu'avec la représentation proportionnelle dans les villes de plus de 100,000 âmes, il gagnerait 13 comtés de la prochaine élection. Le Star de Toronto, dans un article à ce propos, rappelle d'abord qu'en 1926 les sept plus grandes villes du pays ont eu 16 libéraux, 18 conservateurs et 2 travaillistes, et dit qu'il ne voit pas bien comment, avec ce nouveau mode de représentation, les libéraux pourraient gagner 13 comtés, à moins que ce ne soit aux dépens des conservateurs, qui en ont 9 à Toronto, 2 à Hamilton, 3 à Montréal et 4 à Vancouver. Au contraire, dit-il, si l'on examine la proposition en regard des dernières élections dans ces villes et à supposer que les électeurs y votassent tout comme en 1926, les conservateurs auraient 1 député de plus à Montréal, 1 à Ottawa, 1 à Winnipeg et 1 à Québec. Et les libéraux auraient travaillé au seul bénéfice de leurs adversaires, qui compteraient alors 22 députés sur 36, au lieu de 18, tandis que les libéraux en auraient 12 au lieu de 16. Ce qui veut dire que cette mesure dont parlent les quotidiens conservateurs ferait mieux l'affaire de M. Bennett que de M. King.

La loi des liquidations

Le ministre de la justice, M. LaPointe, a fait adopter en deuxième lecture un bill qui amende la loi des liquidations. Le porteur d'une action sans valeur au pair pourra demander la liquidation d'une compagnie tout aussi bien que le porteur d'une action ayant une valeur au pair.

Des crédits

La Chambre a ainsi adopté quelques bills du gouvernement. Entre temps elle a voté des crédits, environ un demi-million de dollars au ministère des travaux publics.

Les vacances de Pâques commencent aujourd'hui, après la séance de l'après-midi. Un bon nombre de députés ont déjà quitté Ottawa hier dans la soirée.

Emile BENOIST

Chronique

Délices, tourment d'écrire

Tous croient fermement que vous n'écrivez que pour vous amuser, que c'est une distraction agréable les jours de pluie, mais qu'en somme, ce goût, c'est une espèce de hochet, un accessoire de cotillon, un bibelot dans une existence.

Et personne ne sait la vérité, personne ne l'imagine, personne ne comprend qu'écrire, pour vous, c'est la question primordiale, celle qui règle vos jours et votre humeur, celle qui, à tous les instants de votre vie, est en vous, — comme un reproche si les soirs achevés des journées vides, — comme un espoir, si les dernières pages noircies vous semblent bonnes et vous encouragent.

Pour tous, les heures les plus

Pèlerinage à Rome sous le patronage officiel de S. G. Mgr Georges Gauthier

Le Service des Voyages du Devoir, pour répondre aux vœux de nos chefs religieux, organise un voyage en Europe à l'occasion de la canonisation des Martyrs Jésuites canadiens qui aura lieu à Rome vers la fin de juin, en même temps que les fêtes grandioses de la clôture du jubilé du Pape. Ce pèlerinage est sous le patronage officiel de S. G. Mgr Gauthier, archevêque coadjuteur de Montréal, qui a bien voulu nous adresser la lettre suivante:

Archevêché
de
Montréal

Montréal, le 23 mars 1930.

Mon cher monsieur Pelletier,

Je suis bien heureux d'apprendre par votre lettre du 20 courant que le Service des Voyages du Devoir se propose d'organiser un pèlerinage à Rome, à l'occasion de la canonisation des Martyrs Jésuites. J'en accepte très volontiers le patronage et je vous souhaite le plus grand succès. Nous sommes si directement intéressés à la glorification de nos Martyrs que tous ceux qui le peuvent profiteront, j'en suis sûr, des avantages que vous leur offrez et assisteront aux fêtes de Rome.

Croyez, je vous prie, à mes sentiments les plus dévoués.
(Signé) GEORGES, arch. coad.
de Montréal.

* * *

Les Canadiens voudront sans doute assister en grand nombre à la proclamation des premiers saints du Canada et même de l'Amérique du Nord. Des détails sur ce voyage paraîtront demain.

Un avant-projet de traité entre le Canada et les Etats-Unis

Pour la prévention de la contrebande

WASHINGTON, 11. (S.P.C.) — On remettra bientôt au gouvernement canadien un avant-projet de traité avec les Etats-Unis pour la prévention de la contrebande. Par suite d'une correspondance avec Ottawa, cet avant-projet est actuellement en voie de rédaction.

Il est aussi question de soumettre à Ottawa sous peu une révision de l'entente pour la protection des pêcheries de saumon de la rivière Fraser et des eaux limitrophes de la Colombie anglaise et de l'Etat de Washington. Cette entente a été conclue en 1919. Depuis lors, cette entente, qui exige la division égale du produit de la pêche contre les pêcheurs canadiens et les pêcheurs américains, a été l'objet de discussions entre Ottawa et Washington.

Pour maintenir l'ordre à Jérusalem

JERUSALEM, 11. (Agence télégraphique juive) — Des troupes anglaises sont arrivées ici pour maintenir l'ordre le jour de Pâques et prendre toutes les précautions possibles. Ce dimanche se trouve à être le deuxième jour de la pâque des Juifs, en même temps que l'ouverture des fêtes musulmanes Nebi Musa et des fêtes chrétiennes de Pâques. Les processions vont se croiser de tous côtés.

Toute la police sera mobilisée, jusqu'aux membres de la fanfare. Afin d'éviter des bagarres toujours possibles entre Arabes et Juifs ou Arabes et chrétiens au cours des processions et lorsque les Juifs se rendent au Mur des Lamentations, le gouvernement a publié certains règlements que devront respecter ceux qui auront l'intention dimanche de se rendre au fameux Mur des Lamentations.

qu'il croit avoir s'appelle en bon français de la suffisance, pour employer un euphémisme poli. Rétrotons-lui le bon conseil qu'il s'obstine à ne pas entendre: "Gordonnier..."

Aménités

Un juge ontarien, M. R. M. Meredith, président à London d'un tribunal de sa province, a dit ces jours derniers qu'un bon nombre de magistrats de l'Ontario ne travaillent pas et que le procureur général de Toronto devrait y voir, dans l'intérêt même de bonne administration de la justice. Cela, on le comprend, fait assez de bruit dans le monde judiciaire de la province voisine. En même temps, M. Meredith a dénoncé la coutume de nommer, pour représenter la couronne dans des causes où elle est intéressée, "des avocats politiques en quête d'argent facile à gagner, nécessairement sans expérience des tribunaux, et sans grande connaissance des lois, d'aucuns assez peu scrupuleux pour faire traîner les causes en longueur rien que pour toucher \$75 par jour pendant quelques jours de plus, quand leur travail pourrait être fait par des fonctionnaires consciencieux, sans paiement additionnel". Cela non plus n'a pas été sans ajouter à l'hostilité de certains avocats et magistrats contre M. Meredith. Et il y a par le temps qui court échange d'aménités plus ou moins acerbes entre celui-ci et ceux qu'il critique. L'un des avocats visés par M. Meredith reproche à celui-ci d'avoir fait des personnalités; ayant fait allusion à la curiosité déplacée du juge à ce qu'il dit, il ajoute: "Pour un peu il voudrait savoir de quel savon de toilette le me sera". A quoi le magistrat riposte: "D'aucun, je suis certain, — du moins pas pour se nettoyer la conscience".

G. P.

Le tourisme

NOUVELLE CARTE ROUTIERE

DU MINISTRE DE LA VOIRIE

Nous recevons du ministère de la voirie l'édition de 1930 de la carte routière officielle de la province de Québec.

Cette carte constitue sur toutes les précédentes une amélioration considérable et elle possède des caractéristiques nouvelles non seulement par rapport aux cartes déjà publiées pour la province de Québec, mais par rapport à toutes les cartes publiées par les différentes provinces et les États-Unis.

Comme la carte de 1929, celle de 1930 conserve son plan d'ensemble si pratique et si commode, et qui permet à l'automobiliste de la consulter comme un livre sans l'ouvrir ou la déplier en entier.

La carte de 1930 a une très attrayante couverture en quatre couleurs, et son apparence constitue en elle-même une véritable réclamation, tant pour la carte elle-même que pour la province.

Contrairement à la carte de 1929, la carte de 1930 est imprimée sur les deux côtés et elle possède un grand nombre de caractéristiques nouvelles qui augmentent de 100% son utilité pour les automobilistes.

Le côté principal contient une carte à grande échelle du district de Montréal et, ce qui est une innovation, une carte à grande échelle du district de Québec, s'étendant de Saint-Augustin, à l'ouest, jusqu'à Sainte-Anne de Beauré, et de Saint-Valier de Bellechasse à l'est, et de Stoneham au nord, jusqu'à Scott au sud.

Cette carte à grande échelle donne tous les chemins principaux et tous les chemins secondaires et elle sera vraiment appréciée des automobilistes, pour qui l'enchevêtrement des routes dans le district de Québec rend bien difficile la lecture d'une carte ordinaire.

Le côté principal contient également tous les renseignements concernant les limites de vitesse, les guides historiques, les règlements des douanes, les signaux routiers, etc.

Le verso est cette année aussi intéressant que le côté principal. Peut-être plus, penseront certains automobilistes.

Ce verso contient une liste considérable de distances entre les points de la province et un grand nombre de points des autres provinces et États-Unis; le calendrier de la chasse et de la pêche, la liste des principales cités et villes de la province, avec population. Ce côté contient encore des petites cartes indiquant l'entrée et la sortie des principales villes de la province, soit 35 villes. Ces petites cartes, que l'on donne pour la première fois avec une telle abondance, enlèvent à l'automobiliste toute difficulté lorsqu'il veut se débrouiller dans une ville, y entrer ou en sortir.

Enfin, le verso contient une sé-

rie de tours d'un plus haut intérêt et qui, en eux-mêmes, sont presque aussi intéressants que la grande carte.

Ces tours sont: Montréal-New-York; Québec-Portland; Montréal-Ottawa par la rive sud de la rivière Outaouais et par la rive nord. Ce tour contient également la promenade laurienne par Mont-Laurier, Maniwaki et Hull, ainsi que les routes construites récemment à travers les Laurentides, la tournée de Québec à Chicoutimi, et autour du lac Saint-Jean; Québec-Sherbrooke; Montréal-Québec par les deux côtés du fleuve Saint-Laurent; Montréal-Sherbrooke, et, en fin, le tour de la Gaspésie à partir de Québec.

Le ministère de la voirie sera prêt à commencer la distribution générale dès la semaine prochaine. D'après les demandes faites jusqu'à date et les perspectives du tourisme, l'on s'attend de distribuer environ 750,000 copies de la carte, d'ici six mois.

(Communiqué du ministère provincial de la voirie).

LETTRES AU DEVOIR

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique. Nous ne sommes pas la responsable de ce qui paraît sous cette rubrique.

M. Blain et M. Morissette

Il a paru dans votre édition du 9 avril une prétendue réponse du notaire P. Morissette sur ce que j'avais pu dire à son sujet à l'Assemblée législative.

Premièrement, le notaire P. Morissette prétend qu'il n'est pas secrétaire de vingt-deux municipalités, mais de deux seulement. En effet je me suis trompé: c'est vingt-six municipalités que j'aurais pu mentionner, car le notaire P. Morissette est secrétaire du conseil de comté et il y a vingt-six municipalités faisant partie du conseil de comté de LaSalle.

Vous ne me permettez de vous citer une partie du rapport de M. J.-R. Bourne, inspecteur-vérificateur du Département des affaires municipales pour la province de Québec au 31 mai 1926, aux titres suivants:

"CONSEILLERS"

Messieurs Delphis Desjardins, Donat Larose, Adélaïde Desjardins, Jos. Forget, Prudent Leclerc et Albert Legault sont les conseillers dudit canton.

Contrairement à l'article 83 du Code municipal, le conseiller Adélaïde Legault n'a pas prêté le serment d'office.

"SECRÉTAIRE TRESORIER"

M. Philias Morissette, N.P., est le secrétaire-tresorier depuis le 4 juillet 1904. Il n'a dit qu'il avait prêté le serment d'office lors de sa nomination, mais contrairement à l'article 135 du Code municipal il n'a pu me fournir un certificat d'attestation.

"ROLE D'ÉVALUATION"

Contrairement à l'article 675 du Code municipal, le rôle d'évaluation n'a pas été révisé en 1925 et aucun avis public n'a été donné.

"LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS"

Dans mon rapport du 5 février 1925 je signalais que contrairement à l'article 163 du Code municipal, les procès verbaux des séances à partir du 4 mai 1914 au 1er mars 1915 inclusivement, du 7 juin 1915 au 7 février 1916 inclusivement ainsi que les procès verbaux des séances des 5 mai 1918, 7 janvier 1919, 7 juillet 1919, 5 décembre 1920 n'étaient pas signés par le président; j'ai constaté que lesdits procès verbaux n'ont pas encore été signés par le président et que les renvois en marge dans ces procès verbaux n'ont pas été initiés par lui.

"ORIGINAUX DES RÈGLEMENTS"

Contrairement à l'article 360 du Code municipal, il n'y a aucun original des règlements no 1 à 104 inclusivement; le secrétaire-tresorier considérait comme original l'inscription du règlement au livre des délibérations.

"LIVRE DES RÈGLEMENTS"

Le livre des règlements mentionné dans l'article 362 du Code municipal, est tenu, mais contrairement audit article, les règlements 1 à 104 inclusivement n'ont pas été inscrits dans ledit livre; les règlements 105 à 108 inclusivement sont les seuls qui ont été inscrits.

"COMPTE DE BANQUE"

Contrairement aux articles 165 et 166 du Code municipal les deniers de la corporation perçus par le secrétaire-tresorier ne sont pas déposés au nom et au crédit de la corporation dans une banque légalement constituée en corporation; le Conseil pour se conformer aux suggestions de mon rapport du 5 février 1925 autorisait l'ouverture d'un compte de banque au nom de la municipalité à la Banque Canadienne Nationale de l'Annonciation.

Ce compte de banque fut ouvert le 6 avril 1925 et fermé le 8 mai 1925; les chèques étaient signés par le secrétaire-tresorier seul.

Maintenant voici les noms des colons qui ont quitté le canton, dans les deux dernières années: Messieurs A. Proniz, Noël, Warner, Doré, Chayner, Z. Gratton, V. Petit, P. Lafontaine, A. Galico, B. Bodock, P. Catwiltch, J.A. Pratte, E. Forget, Jos. Forget, T. Paquette, John Laroque, Jos. Tremblay, A. Ledwidge, C. Petit, Vincent, Supp. Jos. Martin, Petroff.

QUELQUES FAITS

Au 31 décembre 1927 le maire Théophile Fortin devait \$248.63 et les conseillers Eugène Dault \$625.25, Adélaïde Desjardins \$61.29, Donat Larose \$34.56, ce qui fait deux années de taxes pour chacun d'eux. Je crois qu'il y en a suffisamment pour vos lecteurs.

ALDERIC BLAIN, député de Dorion.

Montreal, 9 avril 1930.

Au Mont-Saint-Louis

Samedi, à 8h. 30, une messe de requiem sera chantée pour le repos de l'âme du C. Frère Mathieu, décédé le 8 avril dernier et inhumé au cimetière du Mont de la Salle le 10 avril.

Amis et anciens élèves du défunt sont particulièrement invités.

LES DOMINICAINS ET LES MISSIONS

UN SECRETARIAT GENERAL DES MISSIONS A LA MAISON GÉNÉRALE AINSI QUE DANS TOUTES LES PROVINCES DE L'ORDRE.

Rome, 11. (Agence Fides) — Le T. R. P. P. Gillet, maître général de l'Ordre des Frères Prêcheurs, vient d'établir au Collège international, à Rome, maison générale de l'Ordre des Dominicains, un organisme nouveau, dit Secrétariat général des Missions, dont le premier titulaire est le R. P. Gagnor.

De plus, dans une lettre encyclique adressée de Rome, 17 février, à l'Ordre tout entier, le R. P. Gillet engage l'Ordre dominicain à un redoublement général de zèle et d'activité en faveur des missions. Il invite les Provinces de l'Ordre qui n'ont pas encore de missions en pays infidèles à se mettre en état d'en recevoir une dès que possible. En outre, chaque Province de l'Ordre devra, sur le modèle de la Curie générale, créer un secrétariat des Missions, dont le directeur aura pour charge de développer le plus possible, dans la Province et parmi les fidèles, par des sermons, des conférences, et toutes publications opportunes, l'intelligence de l'œuvre des Missions et le zèle pour la Propagation de la Foi dans les pays infidèles.

L'Ordre des Frères Prêcheurs, ajoute le Maître général, s'honore de posséder à ce jour 36 missions, dans lesquelles travaillent plus de 700 religieux. En outre, plus de 5,000 religieuses dominicaines se dévouent en pays de missions. Mais l'état actuel de l'Ordre, qui compte tout près de 6,000 membres, autorise un plus grand effort en faveur des Missions, et même y engage positivement. D'ailleurs, observe le R. P. Gillet, les provinces qui consentent les plus importants sacrifices en faveur des Missions, sont celles auxquelles Dieu réserve ses plus précieuses bénédictions. C'est pourquoi il exhorte toutes les fractions de la grande "Milice Dominicaine" à se lancer avec plus d'ardeur et de confiance que jamais à la conquête des âmes dans les pays de Missions.

Trente ans d'épiscopat en Chine

Shanghai, Chine Orientale, (Agence Fides). — Dans le cours de cette année, S. G. Mgr Paris, S.J., évêque titulaire de Silandus, vicaire apostolique de Nankin, et dans le vicariat de qui se trouve la grande ville de Shanghai, célébrera le trentième anniversaire de sa consécration épiscopale. Jusqu'à présent Mgr Paris a ordonné 151 prêtres, dont 103 étaient chinois et 48 européens.

Né à Chantenay, au diocèse de Nantes, France, le 1er septembre 1846, le vénérable pontife est maintenant dans sa 84ème année. Prêtre en 1880, il fut évêque apostolique de Nankin, le 14 avril 1900, et sacré à Shanghai, par Mgr Reynaud, le 11 novembre 1900.

Pendant plusieurs années, le vicariat de Mgr Paris comptait deux grandes provinces de Chine, Kiangsou et Anhwei, avec une population d'environ 50 millions d'habitants. Cet immense territoire a été depuis lors divisé en six vicariats. Le vicariat actuel de Nankin est le second de Chine, eu égard à la population catholique. Les catholiques y sont, en effet, au nombre de 194,312. Le premier vicariat de Chine, au point de vue population catholique, est celui de Pékin, qui compte 280,000 catholiques.

En Belgique

Bruxelles, 11 — La reine Elisabeth vient de rentrer de son voyage en Egypte. Elle a été reçue à la descente du train, par le roi et les membres de la famille royale. La foule lui a fait un accueil enthousiaste.

La reine s'est arrêtée, en route, à Turin, pour y voir la princesse Marie-José, femme du prince héritier d'Italie. Le roi a poursuivi seul le voyage de retour.

Le prince Léopold, héritier du trône de Belgique, vient de prononcer son premier discours au Sénat, dont il est membre ex-officio.

Le prince, qui est âgé de 28 ans, a parlé de la réorganisation de l'Institut de médecine tropicale, dont il a préconisé le transfert de Bruxelles à Anvers. Il est arrivé au Sénat sans aucune cérémonie et a écouté avec la plus grande attention les débats qui ont suivi son discours.

Intronisation du nouvel archevêque de Smyrne

Smyrne, Turquie, (Agence Fides). — Le 7 mars, S. G. Mgr Tonna, nouvel archevêque de Smyrne, rentré de Rome la veille, a été solennellement intronisé dans sa cathédrale Saint-Jean, au milieu d'un immense concours de peuple.

Le nouvel archevêque a déclaré qu'animé de la plus inébranlable confiance dans le secours de Dieu, dans la puissante intercession de Notre-Dame d'Éphèse, de saint Jean et de saint Polycarpe, et aussi dans les précieux concours de son clergé et de ses fidèles, il espérait faire vraiment l'œuvre de Dieu dans ce cher diocèse tant éprouvé.

Docteurs, Consultez !!! ÉTABLISSEMENTS GAIFFE, GALLOT & FILON, 34, Blvd de Vaugoussier — Paris XVème

Rayons X, Diathermie Electrothérapie

GALLIOS & CIE 84, Chemin Villon, Lyon (Rhône) Ultra-violet, infrarouge, Lampes à ultrasons pour salles d'opérations et dentistes Electrodes de quartz.

Prix et conditions les plus avantageux. Devis et catalogues sur demande. Service d'un ingénieur électro-technicien radiologiste.

Agence générale pour la Canada: Paul CARDINAUX D.S. "PRECISION FRANÇAISE" 3438, St-Denis MONTREAL HA. 2357

AU COLLEGE JEAN-DE-BREBEUF

UN DEBAT ORATOIRE SUR LES ETUDES CLASSIQUES

Jeudi soir, dans leur vaste réfectoire transformé en salle académique, les rhétoriciens du collège Jean-de-Brébeuf eurent un éloquent et solide polémique sur les études classiques, en présence d'un auditoire nombreux de parents et d'amis.

Les tenants du vieux régime gréco-latin autant que les champions de sa réforme furent — par la tenue de leurs discours, l'assurance de leur réplique, la netteté et l'aisance de leur diction — la démonstration la plus rassurante que la formation classique traditionnelle est encore la meilleure pour ceux qui savent en tirer tout le profit dont elle est susceptible.

Les rhétoriciens Jean Leman, Jacques Vadboncoeur et Louis-Philippe Prévost tenaient, à l'aide d'une argumentation habile et fournie pour la réforme de notre enseignement secondaire; leurs confrères Pierre Laramée, Paul Dollard Morin et Pierre Angers défendaient avec une ardeur et une conviction étonnante le maintien du vieux cours séculaire. Ces derniers, malgré les mérites incontestables de leurs adversaires, obtinrent la palme et furent déclarés les vainqueurs du débat.

Outre le R. P. Théophile Hudon, S.J., supérieur de la maison de retraites de la Villa Saint-Martin, qui se fit l'interprète du jury, avaient été invités à porter leur jugement sur le débat: M. le juge Amédée Monnet, M. l'abbé J. Dupaigne, P.S.S., professeur de sciences au séminaire de philosophie de Montréal, M. l'abbé Charles-René Kieffer, curé de Saint-Pascal-Baylon, et MM. Antonio Perrault et Hector Perrier, avocats.

Le rhétoricien Gilles Lévesque manifesta beaucoup de maîtrise et de savoir-faire dans la conduite du débat que M. Georges Cordeau avait ouvert par un intéressant exposé.

Il convient de féliciter l'orchestre du collège. Sous l'habile direction de M. Roger Giguère, les élèves exécutent avec un succès inattendu plusieurs pièces d'une facture classique dont les difficultés techniques auraient semblé n'être abordables que par des musiciens d'une certaine expérience.

M. Guy Vanier, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, avait été invité à présider le débat. Après avoir félicité les élèves, remercié ses maîtres d'autrefois et taquiné aimablement son ancien professeur de rhétorique, le R. P. Théophile Hudon, il ajouta ces éloquentes paroles qui, actuellement plus que jamais, valent d'être citées: "... Notre peuple attend de nous plus que des spécialistes, si nombreux et si variés que puissent être ses techniciens. Il lui faut des penseurs et des guides: des hommes qui, par l'ampleur de leur culture, par la trempe éprouvée de leur désintéressement, s'imposent comme des chefs tant ils incarnent la pensée, le sentiment, la volonté du peuple tout entier. Ces hommes, c'est l'enseignement secondaire fondé sur les traditions de la scolastique et de la pédagogie française qui peut les produire.

Vers la fin du XIXe siècle, on a prétendu en France que l'enseignement secondaire basé sur le "humanisme classique" ne répondait plus aux exigences contemporaines. Il s'agissait de moderniser les programmes afin que les jeunes gens y trouvaient "une préparation à la vie". Beaucoup se ligèrent pour représenter que des trois ordres d'enseignement, seuls le primaire et le supérieur tendaient à un but utile, tandis que l'enseignement secondaire vérifiait la boutade: "J'étais acheteur, je n'étais bon qu'à mourir de faim".

Une retentissante enquête conduite en 1899 par la Chambre de députés sur la crise universitaire devait bientôt dissiper ces craintes. Au congrès mondial de Mons, Brunetiere a d'ailleurs fait bonne justice de cette erreur: "Le véritable objet de l'enseignement secondaire, écrit-il, ce n'est nullement la préparation à la vie, telle du moins qu'on l'entend, mais c'est la transmission de la culture". Puis, il précise que cela consiste, à provoquer et à développer le sens du désintéressement intellectuel, à savoir distinguer le vrai d'avec le faux et l'utilité d'avec le superflu, à assouplir les intelligences et à renouveler d'âge en âge l'atmosphère favorable au développement de la culture.

N'est-ce pas la même pensée que rendait Adolphe Thiers, quand un jour il s'écria: "L'enseignement secondaire, c'est l'enseignement national". Il entendait sans doute par cette parole: les écoles supérieures et les écoles primaires ont une portée plutôt personnelle en ce qu'elles procurent à chacun son gagne-pain, tandis que l'enseignement secondaire accroît de façon directe la puissance cérébrale de la race et donne à l'esprit humain cette tournure traditionnelle qui constitue le fond même du génie national.

Voilà, Messieurs et chers professeurs, la question essentielle qui vous est posée dans la vie de la nation. Vous vous en acquittez avec zèle depuis les origines du pays. Permettez-moi de vous en remercier au nom de cet auditoire et de former des vœux ardents pour l'œuvre si éminemment utile que vous poursuivez à notre profit."

Ordinations

La Semaine Religieuse d'hier publie l'avis suivant:

ORDINATIONS GÉNÉRALES Mgr l'archevêque nous prie de communiquer aux communautés religieuses, qui auraient des sujets à présenter aux ordres, les dates suivantes où Sa Grandeur présidera, à la cathédrale, à 7h. du matin, des cérémonies d'ordination:

Le dimanche, 18 mai.
Le jeudi de l'Ascension, 20 mai.
Le dimanche, 1er juin.
Le dimanche, 29 juin.

(Officiel)

A Saint-Benoit-du-Lac

ORDINATION ET PREMIERE MESSE DU R. P. DOM HAMEL

Le 5 avril, Mgr A.-O. Gagnon, évêque de Sherbrooke, conféra dans sa chapelle épiscopale, l'ordination sacerdotale au R. P. Dom Raoul Hamel, moine bénédictin du prieuré de Saint-Benoit-du-Lac, revenu récemment de France, où le nouveau prêtre avait fait son noviciat et ses études théologiques. Son père, M. Joseph Hamel, de Saint-Benoit de Tingwick, deux de ses frères, et un neveu, élève au Séminaire, assistaient à la cérémonie. Le lendemain, le jeune prêtre offrait à Dieu les prémices de son ministère eucharistique à Saint-Benoit-du-Lac, à l'endroit même où, huit ans auparavant, il venait se présenter dans le dessein de se donner à Dieu sous les auspices de saint Benoît. Le R. P. Prieur, Dom F. Lohier, l'assistait à l'autel; tous ses frères en religion l'entouraient, heureux de voir honorer du sacerdoce une des toutes premières recrues du prieuré canadien.

La nationalité des femmes mariées

La Haye, 11 (S.P.A.) — La délégation des États-Unis à la conférence pour la codification des lois internationales a refusé, au cours d'une session plénière hier soir, de ratifier une entente pour fixer juridiquement la nationalité des femmes mariées. L'entente a été adoptée par 40 voix contre 1. Avant le vote, David Hunter Miller, délégué des États-Unis, a déclaré qu'il ne pouvait pas signer l'entente, que l'Inter-American Women's Association, sous la direction de Mlle Doris Stevens, avait formellement désapprouvée. Après le vote, Mlle Stevens a dit que le principal travail de la conférence aura été d'établir une entente qui "outrage la dignité et l'intégrité des femmes dans le monde entier".

Un admirable vulgarisateur

L'abbé Moreux est le vulgarisateur scientifique le plus estimé parmi les auteurs français. Il a réussi à rendre la science aimable, claire, passionnante. Il a prouvé qu'un grand savant peut être en même temps un admirable écrivain. Les livres se vendent, sa vogue ne se ralentit pas. Si vous n'avez pas encore lu les ouvrages de l'abbé Moreux, nous vous conseillons de vous procurer ceux-ci:

D'où venons-nous?
Qui sommes-nous?
Où sommes-nous?
Où allons-nous?
Volumes d'environ 700 pages chacun, format 6 1/2 x 10, dessins et photographies de l'auteur.
Au comptoir 30s. chacun, par la poste 35s. chacun.
Service de Librairie du Devoir, 430 Notre-Dame est, Montréal.

Eruptions, furoncles, pustules disparaissent

"J'avais depuis des mois des éruptions à la figure. Rien n'y fit jusqu'à ce que j'essayasse 'Sootha-Salva'. Elles disparurent en quelques jours". May Hand, Montréal.
"Sootha-Salva" fait tout disparaître les taches de la peau. Les furoncles se dissipent en quelques heures, les pustules en quelques jours, souvent en une nuit. Les peaux rouges et rugueuses s'éclaircissent, deviennent douces et jeunes. Découvert par le médecin qui créa "Fruit-a-tives". Procurez-vous "Sootha-Salva" aujourd'hui chez le pharmacien.

Mort d'un évêque missionnaire

Carthage, Tunisie (Agence Fides) — On annonce la mort de S. G. Mgr Joseph Dupont, des Missionnaires d'Afrique (Pères Blancs), évêque titulaire de Thibar, ancien vicaire apostolique du Nyassa (Afrique Equatoriale).

Né à Geste, au diocèse d'Angers, le 21 juillet 1850, prêtre à Angers, le 21 décembre 1878, Mgr Dupont avait été élu, le 16 février 1897, vicaire apostolique du Nyassa, et sacré le 15 août 1897.

Démissionnaire en 1911, il a été remplacé par Mgr Guillemé, des Pères Blancs, vicaire apostolique actuel du Nyassa.

Mgr Dupont avait été, le 8 juillet 1928, sous-secrétaire d'État, sous la présidence de Mgr Lemaire, archevêque de Carthage.

Après sa démission en 1911, Mgr Dupont s'était retiré à Saint-Joseph de Thibar, au diocèse de Carthage (Tunisie), et c'est là qu'il vient de mourir. Il est donc remarquable qu'évêque titulaire de Thibar, il ait vécu ses dernières années et soit mort au lieu même qui fut autrefois l'Eglise dont il portait le titre.

Mort d'un apôtre des Ouaron

Patna, Indes, (Agence Fides). — Le R. P. François Ory, Jésuite belge, qui est mort à Bettiah, le 16 janvier dernier, avait été le compagnon et l'élève du P. Lievens, S.J., le fameux convertisseur des Indes.

Le P. Ory a passé plus de 25 ans comme missionnaire dans la région de Chota Nagpur, où le P. Lievens avait déjà commencé à convertir des aborigènes Ouaron par dizaines de mille. Le P. Ory en vint à

PRÉSERVEZ-VOUS
des INCONVÉNIENTS
du Froid, de l'Humidité,
des Poussières, des Microbes

ÉVITEZ, COMBATTEZ
les Maladies
des Vies Respiratoires

AVEC LES
PASTILLES VALDA

En Vente partout
Les Exiger EN BOITES
portant le nom
VALDA

Agent Général pour le Canada:
J. ALFRED OUMET
84, St. Paul St. Est. MONTREAL

parler couramment la langue ouaron, fit des milliers de conversions, et mérita d'être surnommé, avec une affectueuse familiarité, par les tribus qu'il évangélisait "le vieil Ouaron". Pendant la guerre, le vint en France comme aumônier d'un corps de travailleurs Ouaron. Lorsque la mission de Patna fut récemment confiée aux Jésuites américains, le P. Ory s'employa à faciliter leur installation et leurs premiers contacts avec la population. Il venait à peine d'achever la préparation du P. Jacques Gibbons, S.J., lorsque la mort vint le frapper.

Le téléphone de la Cité Vaticane

Cité du Vatican, 11. — Il semble que l'Etat pontifical, qui ne comprend guère plus de 500 habitants, doive être bientôt le mieux desservi au point de vue communications téléphoniques, de tous les États de la terre.

On y installe actuellement un réseau téléphonique qui comptera 800 numéros; 600 de ceux-ci seront en service très prochainement.

Le récepteur personnel du Souverain Pontife sera en or massif. Il portera le sceau pontifical et sera orné d'incrustations en nacre.

Le Saint-Père sera en mesure de téléphoner n'importe où sans que ses appels passent par le standard ordinaire.

Des lignes privées seront également installées pour le secrétaire d'Etat et les autres hauts dignitaires.

BUREAUX CLASSEURS CHAISES

J.A. Elder & Co

634 rue Notre-Dame Ouest Montréal

Deuxième croisière organisée par LE DEVOIR

à NEW-YORK

par le fleuve, le golfe St-Laurent et l'Atlantique

RETOUR EN BATEAU

le long de la pittoresque vallée de l'HUDSON

et les lacs historiques GEORGES & CHAMPLAIN

Départ de Montréal, le samedi, 28 juin 1930 à bord du luxueux paquebot

"ARCADIAN"

De la ligne Royal Mail

Retour le lundi, 7 juillet, par le DELAWARE & HUDSON

Prolongation à volonté.

Quatre jours à NEW-YORK, la plus grande ville du monde — visite complète en autocar.

Voyage facultatif: Atlantic City à prix spécial.

DIX JOURS COMPLETS — CONFORT PARFAIT — VOYAGE REPOSANT, VARIE, INSTRUCTIF, EN SOCIÉTÉ DISTINGUÉE

ATTENTIONS TOUTES SPÉCIALES AUX JEUNES MARIÉS DE JUIN

Un dépôt de \$25 (chèque au pair) doit accompagner chaque inscription; adresser

LE DEVOIR

SERVICE DES VOYAGES

430, Notre-Dame est Montréal

Tél. HARBOR 1241

Assurance-bagage: — 10 jours, \$200, prime \$1.00; \$300, \$1.20; 15 jours \$200, \$1.50; \$300, \$1.80 — plus au prorata.

Assurance-accident: \$5,000 — 10 jours, \$2; 12 jours, \$2.50; 15 jours, \$2.75 — plus au prorata.

CHEQUES DE VOYAGE: — Le seul moyen pratique et prudent pour transporter des fonds. Coût: .50 par \$100.

S'adresser pour le tout au Service des Voyages LE DEVOIR.

Départ anticipé ou prolongation de ou à N.-Y. ou Atlantic City au gré du voyageur. Faire les arrangements en s'inscrivant.

LE PRIX COMPREND: Le transport: paquebot, bateaux, autocars et chemin de fer; logement; chambre à deux avec bain, cabine avec eau courante; le transfert du voyageur et de son bagage; malle à main (suit-case) ou valise (nuit autre acceptée); les repas sur l'Arcadian et sur le bateau des lacs Georges et Champlain; les excursions au programme, y compris les guides ou il y a lieu.

LE PRIX NE COMPREND PAS: Les pourboires; les repas à New-York et en cours de route (sauf ce qui est mentionné ci-dessus); (ceci afin de laisser à chacun libre de se sustenter à son gré sans être obligé de revenir constamment à l'hôtel).

La Société Coopérative

DE FRAIS FUNÉRAIRES

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Aménagements Funéraires

HARBOUR 5555

102, RUE SAINT-CAATHERINE EST

LE DEVOIR

La Devoir est membre de la Canadian Press, de l'A. B. C. et de la C. D. N. A.

PARTIEMENT NUAGEUX ET DOUX

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum 58.
Minimum 44.
Même date l'an dernier 54.
Minimum aujourd'hui 28.
Même date l'an dernier 24.

BAROMETRE

10 heures a.m. 30.20. 11 heures a.m. 30.15.

Midi: 30.13.

Chiffres fournis par la maison L.-R. de
Mésle, 300A, rue Saint-Jean, Montréal.

La fin de la course aux armements navals

Ce que comportent les clauses du traité que signeront la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et le Japon - La signature aura probablement lieu jeudi - Le travail que nécessite la rédaction du document

Londres, 11. (Par George Hambleton, de la Canadian Press) - D'après les clauses du traité tripartite, l'Empire britannique réduira ses forces en croiseurs d'environ 25,000 tonnes, les Etats-Unis seront libres d'achever leur fameux programme de 15 croiseurs en gardant encore un peu de marge et le Japon pourra aussi augmenter un peu ses forces en fait de croiseurs.

La marine anglaise compte actuellement, construites ou en construction, 363,911 tonnes de croiseurs. L'accord de la conférence de Londres lui alloue 339,000 tonnes, ce qui comporte donc une réduction de 24,911 tonnes.

La part allouée aux Etats-Unis est de 323,500 tonnes. La République américaine a actuellement, construites ou en construction, 80,500 tonnes de croiseurs portant des canons de huit pouces et 70,000 tonnes de croiseurs portant des canons de six pouces. Ces chiffres ne comprennent pas le fameux programme de 15 croiseurs de 10,000 tonnes, programme autorisé par la conférence.

En ajoutant ces 150,000 tonnes, on obtient pour les Etats-Unis un tonnage, construit, en construction ou autorisé, de 300,500 tonnes de croiseurs, ce qui laisse en marge encore 23,000 des 323,500 tonnes allouées par le traité.

Le Japon compte actuellement, construites ou en construction, 206,815 tonnes de croiseurs. Or le traité lui concède 208,850 tonnes. Il ne conserve donc qu'une marge de 2,035 tonnes.

Les chiffres cités plus haut ne tiennent pas compte des croiseurs qui ont plus de vingt ans d'existence. Et ces chiffres pourraient bien subir de légères modifications lors de la signature du traité.

LA FIN DE LA COURSE AUX ARMEMENTS

L'importance de ces clauses du traité tripartite, c'est qu'elle rend impossible toute course aux armements navals entre les trois grandes puissances maritimes du monde; elles limitent la construction de certaines catégories de vaisseaux dont les autres ententes internationales n'avaient pas tenu compte.

Mais c'est au moyen des clauses que signeront aussi la France et l'Italie que l'on réalisera les plus grandes économies. L'extension de la trêve de Washington en ce qui concerne les cuirassés est considérée par les experts comme un nouveau pas vers la disparition graduelle de ces monstres de la mer.

Il va falloir que la Grande-Bretagne mette au rancart cinq cuirassés, que les Etats-Unis en sacrifient trois et que le Japon en sacrifie un à son tour afin de maintenir la proportion de 15-15-9 fixée par le traité. On économisera donc ce qui coûtait l'entretien de ces navires.

Enfin, la limitation des vaisseaux porte-avions de moins de 10,000 tonnes écarte le danger d'une con-

currence dans la construction de ces vaisseaux qui auraient pu être transformés en croiseurs légers.

TRES SATISFAITS

Londres, 11 (S.P.A.) - Le premier ministre Ramsay MacDonald a déclaré aux journalistes, ce matin, après la réunion des chefs de délégation: "Nous sommes très satisfaits du traité qui doit sortir de nos négociations. Ce traité est un grand pas dans la voie dans laquelle nous nous sommes efforcés de marcher en dépit d'obstacles presque insurmontables. Nous sommes bien reconnaissants envers la presse, non seulement pour ce qu'elle a dit, mais encore pour ce qu'elle n'a pas dit".

L'ITALIE ACCUSEE

Paris, 11 (S.P.A.) - La plupart des journaux chargent aujourd'hui l'Italie de la responsabilité de l'insuccès de la conférence à produire un traité auquel les cinq puissances seraient parties. "L'Italie, disent-ils, au lieu de présenter des demandes conformes à ses besoins et à ses ressources, s'est contentée de réclamer obstinément la parité avec la France". Les journaux félicitent cependant les chefs de délégation d'avoir évité toute friction et d'avoir laissé la voie ouverte à des négociations subséquentes.

SEANCE PLENIERE LUNDI

Londres, 11 (S.P.A.) - Les chefs de délégation à la conférence navale se sont réunis en premier comité cet avant-midi et ont fixé à lundi, à midi et demi, la date de la séance plénière qui va pratiquement marquer la conclusion de la conférence. Une autre session plénière se tiendra jeudi où l'on procédera à la signature du traité s'il est possible de le préparer à temps. S'il est impossible de terminer la rédaction du traité pour jeudi, la signature sera remise après Pâques.

La rédaction du traité constitue un travail énorme et quelques-uns des experts ne croyaient pas qu'il pût être accompli d'ici jeudi. La plupart des délégations y travaillent vaillamment aujourd'hui et toute la délégation américaine y est occupée.

Toute cette matière devra être mise au point par le comité de rédaction de la conférence formé aujourd'hui. Les Etats-Unis sont représentés dans ce comité par Dwight W. Morrow, tandis que le commandant Harold C. Train et J. Theodore Morrison les représenteront dans le comité d'experts qui travaillera parallèlement à la rédaction du traité. Ces comités travailleront presque sans relâche en fin de semaine.

Une délégation de Villeray auprès du maire Houde

Pour demander que M. Bruno Charbonneau fasse partie de l'exécutif municipal

Une délégation des électeurs du quartier Villeray s'est présentée ce matin chez le maire Houde, à l'hôtel Viger, pour lui demander de faire entrer M. Bruno Charbonneau, échevin de Villeray, dans le comité exécutif.

MM. J.-D. Choquette et le notaire Eugène Poirier ont présenté la résolution suivante: "Nous, soussignés, marchands et hommes de profession de Villeray, ayant appris par la voix des journaux que le nord de la ville n'était pas représenté dans le comité exécutif, nous prions de bien vouloir considérer que:

"Villeray est le pivot du nord; "Villeray est le centre d'une population de 250,000 au nord du Pacifique Canadien, sans représentation;

"Villeray est le centre géographique, non pas même le nord, de la ville de Montréal;

"Villeray a une évaluation municipale très élevée;

"Villeray est un quartier bourgeois;

"Villeray a fait le sacrifice de deux magnifiques luttes;

"Villeray a eu son importance reconnue par l'ancienne administration;

"Villeray a eu une majorité double de la plus forte majorité suivante;

"Villeray a un représentant qui a enlevé le quartier à cause de sa probité reconnue;

"Villeray demande la nomination de son représentant au comité exécutif."

Etes-vous en faveur d'un changement de régime? demande le maire Houde.

— Si vous êtes en faveur d'un changement de régime, il faut considérer que ma majorité est insuffisante et qu'il ne faut indisprouver personne de ceux qui m'appuient. Les amis de MM. Lesage et Dubreuil m'ont représenté que leurs échevins avaient des titres à faire partie du comité. J'ai pris sur moi de nommer quelqu'un d'en bas des voies du Pacifique, comme moyen terme, pour représenter le nord de Montréal.

Autrefois l'échevin Turcotte représentait le nord de la ville et cependant il se trouvait en bas des voies du Pacifique. Si on veut faire adopter le principe que les membres du comité exécutif doivent être choisis nécessairement dans l'ouest, l'est, le nord, le sud et le centre de la ville, on se verrait dans l'obligation de faire élire les membres du comité exécutif, dans ces quartiers, "at large".

Si un échevin parce qu'il ne représente pas un quartier situé à tel endroit, un moment peut arriver, ce qui n'est pas le cas actuellement, qu'un échevin plus particulièrement qualifié que d'autres se trouvera automatiquement éliminé.

En plus le nord de la ville par les nombreuses victoires qu'il a données au maire de Montréal, le maire pour le représenter, et ce dernier a tout intérêt à soigner les intérêts du nord.

LES PENSIONS DES JUGES

RESOLUTION PRESENTEE AU PARLEMENT FEDERAL PAR M. ERNEST LAPOINTE.

Ottawa, 11. (D. N. C.) - M. Ernest Lapointe, ministre de la Justice, a inscrit aujourd'hui aux procès-verbaux de la Chambre des Communes les deux résolutions suivantes affectant les pensions des juges de deux tribunaux: Cour Supérieure en Canada et Cour de l'Échiquier, et certains officiers de la gendarmerie à cheval.

Résolu: qu'il est expédient de modifier la loi des juges pour stipuler qu'une pension égale à son traitement au temps où il a cessé, ou cesse d'occuper sa charge, peut être accordée à un juge de la Cour Supérieure du Canada, ou de la Cour d'Échiquier du Canada qui occupait sa charge le 1 mars 1927, et a continué ou continue d'être en fonction, jusqu'à ce qu'il ait atteint ou atteigne l'âge de 75 ans;

Et qu'une pension égale aux deux tiers du traitement attaché à la charge que tel juge occupe au temps où il a cessé d'être, un juge peut être accordée à un juge de la Cour Supérieure du Canada qui ont pris leur retraite avec une pension avant le 31 mars 1924 et qui recevaient une solde additionnelle durant toute ou partie de la période s'étendant du 15 mai 1920, au 30 mai 1924; et pour rajuster les pensions des veuves d'officiers qui ont reçu la solde additionnelle tel que mentionné plus haut.

Résolu: qu'il est expédient de pourvoir au rajustement, en conformité des termes de la loi de la Royale Gendarmerie à Cheval du Canada, des pensions des officiers et des constables de la Royale Gendarmerie à cheval du Canada qui ont pris leur retraite avec une pension avant le 31 mars 1924 et qui recevaient une solde additionnelle durant toute ou partie de la période s'étendant du 15 mai 1920, au 30 mai 1924; et pour rajuster les pensions des veuves d'officiers qui ont reçu la solde additionnelle tel que mentionné plus haut.

Emprunt de \$8,609,000

POUR REMBOURSER DES HYPOTHEQUES DU CENTRAL VERMONT

Ottawa, 11 (D.N.C.) - M. T. A. Cresser, ministre des chemins de fer, vient de donner avis de la résolution suivante, qu'il fera étudier après les vacances de Pâques, par la Chambre des Communes: Résolu qu'il est expédient de présenter une mesure concernant la compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada afin de légiférer sur l'émission, par la compagnie, de nouveaux titres garantis par la puissance, n'excedant pas \$8,609,000, valeur totale au pair des titres primitifs, pour rembourser des emprunts temporaires que la compagnie a négociés en qualité de successeur, par l'amalgamation de la compagnie du chemin de fer du Grand-Tronc, et de retirer les obligations à 5%, à 10 ans, pour rembourser d'hypothèque de la compagnie de chemin de fer Central Vermont, emprunts datés du 1er mai 1920 et qui se montent à \$8,609,000.

Acheteur de peinture condamné

Frederick Burden a été condamné à deux mois de prison par le juge Marin, qui l'a trouvé coupable d'avoir obtenu par \$200 de peinture de plusieurs magasins. Burden donnait des commandes par téléphone au nom d'une grande compagnie et lorsqu'on lui livrait la marchandise il signait un reçu. Il revendait ensuite la peinture dans les tavernes et les hôtels. Le Better Business Bureau a été saisi de cette affaire et grâce au travail de ses détectives, il a fait une cause contre l'accusé devant le juge Marin et a obtenu devant le juge Monet. Ce dernier a aussi condamné Burden à deux mois de prison. Il purgera les deux sentences concurremment.

Le corps de la reine de Suède arrive en Poméranie

Swinemünde, Poméranie, 11 (S. P. A.) - Le transfert du corps de la reine Victoria de Suède du train qui l'amenait de Rome au vaisseau-amaral suédois Drottning Victoria a attiré ce matin des milliers de personnes au quai.

Le roi Gustav et la princesse Karl se sont agenouillés près de la bière tandis que le Révérend Kaehler, surintendant général de l'Eglise évangélique allemande, procédait à une brève cérémonie religieuse. Les artilleurs de la marine allemande se tenaient à la position du garde-à-vous pendant la cérémonie.

Un grand nombre d'offrandes florissantes ont été reçues des autorités allemandes. Elles seront transportées à Stockholm où la reine, décédée à Rome mercredi, la semaine passée, recevra la sépulture. Une flottille allemande a accompagné le vaisseau danois pendant une partie de la traversée.

Le Danemark supprime la peine de mort

Copenhague, 11. (S. P. A.) - Le parlement danois a adopté hier un nouveau code pénal qui supprime la peine de mort. Jusque-là la loi voulait la décapitation des condamnés à mort, mais cette loi n'avait pas été appliquée depuis 38 ans.

La Bourse de Tokio suspend ses opérations

Une crise économique, résultante d'une longue période de dépression dans le commerce et l'industrie - Perte de \$4,500,000

TOKIO, 11. (S.P.A.) - Les embarras économiques du Japon ont atteint un point critique hier lorsque la Bourse de Tokio a suspendu ses opérations. A l'ouverture ce matin, le marché était plus faible qu'hier soir, ce qui causa de la confusion et porta les directeurs à suspendre les opérations pour une heure, suspension qui fut ensuite prolongée. La Bourse essaya de nouveau de s'ouvrir à une heure, mais bientôt on fut menacé d'une panique et la Bourse se ferma pour la journée.

Kyuchō Hijikata, président de la Banque du Japon, et les autres chefs des banques officielles se sont réunis cet après-midi en conférence pour discuter la situation économique. En dépit de la panique qui a failli se produire ici, la Bourse d'Osaka n'a pas cessé ses opérations et il ne s'est produit qu'une légère baisse. Interrogés à ce sujet, les membres du cabinet ont répondu que la situation est due à des spéculations auxquelles l'opposition était mêlée.

Cette crise économique est la résultante d'une longue période de dépression dans le commerce et l'industrie, situation qui s'est récemment accentuée à la suite de circonstances défavorables dans le commerce d'exportation. Ainsi la demande pour la soie a baissé aux Etats-Unis, l'Inde a augmenté son tarif sur les tissus de coton et l'embargo sur les exportations d'or a été levé au mois de janvier.

Le rédacteur financier de l'Agence Rengo écrit que dans deux ans la valeur des actions inscrites à la Bourse de Tokio a baissé de 30%, ce qui représente sur le papier une perte de 9,000,000,000 de yen ou près de \$4,500,000,000.

Vingt-deux blessés dans des bagarres à Bombay

Une grêle de pierres et de sandales - A coups de bâtons - Des prisonniers

BOMBAY, Inde, 11. (S.P.A.) - Vingt-deux personnes ont été blessées aujourd'hui au cours de bagarres qui se sont déroulées autour du palais de justice. Un bon nombre de satyagrahis qui avaient fait la résistance passive lors de la descente de la police aux quartiers-général du congrès national venaient d'être condamnés à un emprisonnement plus ou moins long. Une foule nombreuse essaya de parvenir jusqu'aux prisonniers alors qu'on les transportait afin de les couronner de fleurs. La police les repoussa. Les Indiens oublièrent alors la résistance passive et répliquèrent par une grêle de pierres et de sandales.

Dix policiers, dont trois Européens, furent blessés par ces projectiles. La police exécuta alors une charge contre la foule qu'elle dispersa à coups de bâtons; douze des Indiens furent blessés. La foule continua cependant de se masser dans le voisinage, car ce quartier est presque exclusivement indien. Parmi les condamnés, il faut compter Abid Ali et Mehr Ali, deux hommes en vue du congrès national.

La commission des problèmes sociaux

Québec, 11. - La Commission chargée d'étudier les divers problèmes sociaux, en vertu d'une loi adoptée à la dernière session, sera nommée d'ici quelques semaines. On nous apprend que M. Tabbé Philippe Perrier et M. Gérard Tremblay, secrétaire des Syndicats Nationaux, feraient partie de cette commission.

Six tués et trente-huit blessés

Montbéliard, France, 11. (S. P. A.) - Six soldats ont été tués et trente-huit blessés lorsqu'un train a déraillé aujourd'hui à Laissey, entre Montbéliard et Besançon. Ces soldats appartenaient à ce fameux 152^e régiment, le corps le plus décoré pendant la grande guerre.

Verdict de mort accidentelle

Le coroner a rendu un verdict de mort accidentelle dans le cas de Manuel Rath, un garçon de 14 ans et demi, demeurant au No 3544, rue Clarke, et qui s'est fait broyer à mort, le 3 avril dernier, rue Arcade, près Cuthbert, par un camion-automobile conduit par M. Stanley Gredge, No 3887, rue Clarke.

Don abandonnerait son projet

Daytona Beach, 11. (S. P. A.) - La rumeur circule aujourd'hui que Kaye Don abandonnerait son projet d'établir un record mondial de vitesse en automobile s'il subit un nouvel échec cet après-midi. Kaye Don, qui jusqu'ici n'a pas encore pu approcher du record de 231 milles à l'heure établi par Seagrave, a nié cette rumeur et affirmé qu'il s'écarterait encore au moins une semaine avant qu'il abandonne son projet. Il faut bien dire que les circonstances ne lui ont guère été favorables: quand la température n'était pas défavorable, son moteur fonctionnait mal ou la grève n'était pas dans les conditions voulues.

Examen oral de littérature française

L'examen oral de littérature française aura lieu demain, à l'Université de Montréal. Il aura lieu le matin pour les élèves de seconde année, l'après-midi pour ceux de première.

Une élection partielle en Angleterre

Londres, 11 (S.P.C.) - Le parti conservateur n'a pas perdu de temps à se choisir un candidat lorsqu'on a appris la démission du Dr G. E. Spero, député travailliste de West Fulham. C'est vrai que le candidat était tout trouvé dans la personne de sir Cyril Cobb, qui représenta la circonscription de 1918 à 1929 alors qu'il fut battu par le Dr Spero. Le vote s'était partagé comme suit: Spero, 16,950 votes; Cobb, 13,970 votes; Gale, candidat libéral, 5,920 votes.

Cette élection partielle peut avoir de grandes répercussions, car elle permettrait de faire l'opinion populaire. Le gouvernement considérerait une victoire dans West Fulham comme une approbation de sa politique, tandis que les conservateurs gagneraient beaucoup de prestige en enlevant un siège au gouvernement.

On ne croit pas que les libéraux présentent de candidat cette fois-ci, à cause de la pauvre figure faite par M. Gale aux dernières élections. Dans ce cas, la grande majorité des 5,900 votes qu'il a recus iraient au candidat conservateur. C'est pourquoi les conservateurs se réjouissent grandement de l'événement.

Députés australiens qui réduisent leur indemnité

Sydney, Australie, 11 (S.P.C.) - Une mesure qui réduit de 15% l'indemnité des députés à l'Assemblée législative de la Nouvelle-Galles du Sud a passé par toutes les formalités à la Chambre et aura un effet rétroactif à partir du 1er avril dernier. C'est ainsi que la province coopère à la politique générale d'économie du Commonwealth.

Prévisions atmosphériques

Toronto, 11. (S. P. C.) - Région des Grands Lacs. - Partiellement nuageux et doux ce soir et demain, averse probable.

Baie Georgienne. - Partiellement nuageux. Pas beaucoup de changement ce soir et demain, averse probable.

Vallées de l'Outaouais et du Haut Saint-Laurent. - Beau et doux. Partiellement nuageux; averse probable.

Vallée du Bas Saint-Laurent. - Beau aujourd'hui et demain.

Golfe et Rivière Nord. - Beau aujourd'hui et demain.

Province Maritimes. - Beau ce soir et demain.

Lac Supérieur. - Beau et frais ce soir et demain.

Provinces de l'Ouest. - Beau et un peu plus froid ce soir et demain.

M. Bourassa au Cercle Universitaire

Demain, samedi, au Cercle Universitaire, à une heure, M. Henri Bourassa, député de Labelle et directeur du Devoir, sera l'hôte des membres à un déjeuner, à l'issue duquel il traitera des aspects politiques et constitutionnels du divorce.

Nominations provinciales

Québec, 11 (D.N.C.) - Lors de sa dernière séance, le conseil des ministres a fait les nominations suivantes qui ont été sanctionnées par le lieutenant-gouverneur en conseil: MM. James Taylor et A. Marcoux pourront recevoir les affidavits en vertu de l'article 358, dans le district de Montréal; M. Rosaire Cantin a été nommé commis à la Cour de Magistrat de l'Assomption; M. Albert Crevier a été nommé commis au Bureau du protonotaire de la Cour de l'Abitibi. Plusieurs employés du département des travaux publics ont été nommés permanents. Ils étaient employés temporairement dans le passé.

Arrivage

MOSCOU SANS VOILES et la collection des ouvrages du Dr Surbled viennent de nous parvenir. Inutile d'insister, ces ouvrages n'ont pas besoin d'être poussés puisque nous avons dû renouveler la commande à plusieurs reprises sans faire paraître de réclamation dans le journal. C'est la première fois depuis que nous les vendons que nous sommes en état de satisfaire à toutes les demandes.

MOSCOU SANS VOILES, par Joseph Douillet, ancien consul de Belgique en Russie. Au comptoir et par la poste, 75 s. Pour sous-titre: "Neuf ans au pays des Soviets".

Ouvrages du Dr Surbled, 60s. chaque: la série, \$2.25.
La Vie de jeune garçon
La Vie de jeune homme
La Vie de jeune fille
La Vie de deux.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR, 430, Notre-Dame est, Montréal.

Dans le quartier St-Joseph

Le juge Coderre a accordé ce matin une deuxième requête pour recensement des votes du quartier St-Joseph. Le requérant est M. John Dwyer. Le recensement a été fixé à lundi après-midi, en même temps que dans le cas de la requête déjà accordée à M. Léon Lavigne, pour le même quartier.

Il empruntait des automobiles

Vincent Lunney, qui se présentait comme journaliste, a été condamné à \$1 d'amende et aux frais pour avoir pris un automobile sans permission. Le juge Marin a été éloquent envers l'accusé qui en était à sa première offense. Il a voulu cependant lui donner une bonne leçon.

Thibault meurt de ses blessures

Stanislas Thibault, le malheureux qui avait été à demi-enseveli sous les débris d'une maison qui s'est écroulée, rue Chamblay, il y a quelques jours, est décédé ce matin des blessures reçues en cette circonstance. Le coroner tiendra demain une enquête sur cette mort.

On arrête un voleur de trones

Morin Saint-Jean, 22 ans, 1412, rue Bourbonnière, a comparu ce matin devant le juge Marin sous l'accusation d'avoir tenté de cambrioler un tronc des pauvres dans l'église Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus. Il fut surpris par le sacristain qui le maintint jusqu'à ce que la police vint le chercher. L'accusé a avoué sa culpabilité et le juge a remis sa sentence au 16.

Il reste peu de glace

Il n'y a plus de glace dans le port qu'entre le nouveau pont et la Longue-Pointe. Le brise-glace Saurer travaille précisément, aujourd'hui, à faire partir cette glace.

Gandhi n'ira pas plus loin que Bombay

Le boycottage des tissus de fabrication étrangère

Jalalpur, Bombay, Inde, 11. (S. P.A.) - Mahatma Gandhi, qui n'avait pu continuer hier à travailler à la fabrication du sel parce qu'il souffrait de pression artérielle, a déclaré ce matin qu'il est en excellente santé. Si sa santé le lui permet, il continuera de prêcher la désobéissance civile dans le Gujarat. Il se rendra peut-être jusqu'à Bombay, où il se plaint que son mouvement n'ait pas trouvé tout l'appui qu'il était en droit d'attendre. Mais il n'ira pas plus loin en dépit d'un nombre embarrassant d'invitations qu'il reçoit de toutes les parties de l'Inde.

Accompagné de Mlle Maniben Patel, la fille de Vallabhai Patel, Gandhi s'est rendu aujourd'hui à Karadimadwad où il a annoncé qu'une conférence des femmes du Gujarat se tiendra à Dandi dimanche. On étudiera la possibilité d'organiser une campagne de désobéissance civile qui consisterait à placer des piquets aux portes des buvettes et des boutiques où l'on vend des tissus de fabrication étrangère.

DESTRUCTION DES BOUILLOIRES

Bombay, Inde, 11. (S.P.A.) - La police a détruit hier les bouilloires qui avaient été installées sur les dé-

grés de l'édifice du congrès pour manifester illégalement du sel. Le comité provincial du congrès a publié ce matin le communiqué suivant:

"On a trouvé un moyen qui nous permettra de mieux recevoir la police lors de sa prochaine visite d'amitié. Les bouilloires sont déjà réinstallées et on a pris des mesures efficaces pour ne pas être surpris par la police. Nous avons financé que lors de leur prochaine visite il leur sera difficile de briser les bouilloires sans briser tous les membres des volontaires. Nous espérons que la police en fera bien."

La police a aussi arrêté ce matin huit volontaires du camp de Villeray, tous coupables d'avoir violé les lois du sel.

UN DISCIPLE DE GANDHI CONDAMNÉ A LA PRISON

Lucknow, Inde, 11. (S.P.A.) - Banwarilal Olal, membre du congrès national indien et l'un des volontaires de Mahatma Gandhi, a été condamné aujourd'hui à un an d'emprisonnement rigoureux. Il était accusé d'avoir répandu le bruit que 700 policiers avaient été démissionnés et qu'un régiment de soldats indiens avait refusé d'obéir aux ordres lorsqu'on lui avait demandé d'agir contre Gandhi.

L'OUVREURE DES ROUTES

D'APRES LES DERNIERS RAPPORTS DES INGENIEURS DE LA VOIRIE PROVINCIALE.

Québec, 11. (D. N. C.) - La période du dégel bat son plein dans toutes les parties de la province. Elle est plus avancée dans la région de Québec, mais nos grandes routes se libèrent rapidement. D'après les rapports des ingénieurs de la voirie, la gelée ne semble pas avoir affecté les chemins considérablement cette année. Il y a tout lieu de croire que les dégâts seront moins considérables que l'an dernier.

Les routes qui viennent de s'ouvrir aux automobiles sont: la route Lévis-Jackman, de Beauveville à la frontière, la route Beauveville-Sherbrooke, de Courcelles à Windsor, la route de St-Georges à St-Gédéon, la route de Montréal-Québec jusqu'aux Trois-Rivières.

Cette dernière section de route est en excellente condition. Le chemin sera libre demain entre Trois-Rivières et Batiscan. La semaine prochaine, on pourra se rendre jusqu'à Ste-Anne de la Pérade, mais il faudra encore attendre une huitaine de jours avant de pouvoir circuler en automobiles de Grandpré à Québec.

La route Trois-Rivières-Grand-Mère sera libre demain dans toute sa longueur. Toutes ces routes sont encore ouvertes à la circulation lourde. Voici la liste des routes qui sont fermées, à date, à la circulation lourde: St-Hyacinthe-Rougemont; St-Hyacinthe à St-Paul d'Abbotsford, en passant par St-Dominique et St-Pie; St-Hyacinthe-Richmond; St-Hilaire

LES POUVOIRS SONT VIGOUREUX

TANDIS QUE LES VEDETTES FLECHISSENT, Y COMPRIS MONTREAL POWER

Les pouvoirs, à l'exception de Montreal Power qui a reculé de 3-4 à 156-7-8 ont montré une grande vigueur en Bourse locale ce matin.

LA RADIO

Concerts de vendredi

NOIR ET OR, 8.00, WEAF — Le programme est sous la direction de Ludwig Laurier. Ouverture (Le barbillon de Séville), de Rossini; Sallertjeus Sondag, de Bull; Das Magische Buch, de Wiemann; Sannata Concerto Tango, de Bryan; Sélection (Irene), de Tierney; Amina, de Lincke; Invitation à la danse, de Weber; Suite de ballet No 1, de Delibes.

STARS OF MELODY, 7.30, WJZ — Judson House, ténor, Walter Preston, baryton, sont au programme. Astrid Fjeld, soprano, est aussi au programme. L'orchestre est sous la direction de William Daly. Extraits (Impressions du nord), de Grieg; Romance, de Debussy; Danse tzigane, de Natchez; At Nightfall, de Galdé; Violette (Ballet des fleurs), de Hadley; The Two Beggars, de Wilson; Mignonnette, de Sodero.

HEURE DE LA CITE, 8.00, WEAF — Jessica Dragonette, soprano, est au programme. L'orchestre est sous la direction de Rosario Bourdon. Marche du couronnement (Le prophète), de Serrano; Moon on the Fallen Leaves, de Heibold; Douce nuit, d'Offenbach; Sélection (La diuise de bonne aventure), de Herbert; Roses de Picardie, de Wood; Joyeuse marche, de Chabrier; Dédicace, de Franz; Arabesque en sol, de Debussy; Extraits (Sweet Adeline), de Kern.

ARMSTRONG QUAKERS, 10.00, WJZ — Lois Bennett, soprano, Mary Hopple, contralto, sont au programme. L'orchestre est sous la direction de Don Voorhees. Extraits (Show Boat), de Kern; Ma Lili Ba-teau, de Strickland; Liebestraum, de Liszt; Sérénade espagnole (Suite de sérénade), de Herbert; Sélection (Princess Pat), de Herbert.

HEURE SLUMBER, 11.00, WJZ — Le concert est sous la direction de Ludwig Laurier. Ouverture de concert, de Lalliwooda; Sélection (Tannhauser), de Wagner; Menuet, de Mozart; Sérénade, de Widor; Romance, de Gruenfeld; Berceuse, de Jarnelfelt.

L'heure provinciale

1.—"Le Chalet" opéra comique en un acte. Livret de Scribe et Mélesville. Musique d'Adolphe Adam. (Extraits)
Interprètes: Madame A. Becker-Dupuis (Betty), Docteur Paul Trépanier (Daniel), M. Arnold Becker (Max)
a) Air de Daniel
b) Couplets de Betty
c) Air de Max.

2.—Causette:
Sujet: "Les maladies contagieuses" par le docteur J. A. Beaudoin, professeur à l'Université de Montréal, directeur de l'École d'Hygiène Sociale.
3.—"Le Chalet" (suite)
a) Duo de Betty et Daniel
b) Duo de Max et Daniel.
c) Romance "Adieu, vous que j'ai tant chérie" (Daniel)
d) Trio et Finale.
Interprété par Madame A. Becker-Dupuis, le docteur Paul Trépanier et Monsieur Arnold Becker.

L'HEURE PROVINCIALE, transmise par le poste C. K. A. C., de huit à neuf heures, pour vendredi 11 avril 1930.

Programme Frigidaire

Concert irradié de 8 à 8 heures 30, ce soir au poste CKAC. Ouverture, (Sous le drapeau rouge), de Isenmann. Valse bleuet, de Drigo. Prélude en ut dièse mineur, de Rachmaninoff. L'heure exquise, de Hahn. Fantaisie, (La luciole), de Friml. Deuxième arabesque, de Debussy.

Concert CKAC

Programme de l'orchestre CKAC ce soir, de 9 à 10 heures.
Ouverture, (Obéron), de Weber; Trauerelei, de Schumann. Valse, (Les adieux), de Ginal. The Drummer's Escapade, de Bernard. Fantaisie, (Rigoletto), de Verdi. Bacchante, de Saint-Saëns.

Pacifique Canadien

Le prochain concert radiophonique, irradié ce soir (11 avril) de 10 à 11 heures, sous les auspices du Pacifique Canadien par l'intermédiaire du réseau télégraphique de cette compagnie, reliant 30 postes disséminés à travers le Canada, comprendra plusieurs chansons françaises interprétées par le baryton montrealais Louis Chartier, ainsi que quelques sélections populaires exécutées par la petite Symphonie de Rex Battle.

Les postes compris dans la chaîne canadienne du C. P. R. sont les suivants: CKGW, Toronto; CHRC, Québec; CKAC Montréal; CKY Winnipeg; CKCK Regina; CJRW, Fleming, Sask.; CJCJ, Calgary, CKCA, Edmonton; CKLC, Red Deer; et CKW X, Vancouver.

Le programme exécuté se composera des pièces suivantes:
1. "Marche Hongroise" Berlioz
2. Chansons françaises par L. Chartier.
a) "J'ai fait trois fois le tour du monde" — extraits des "Cloches de Corneville". (Planquette)
b) "Les Filles de La Rochelle". (Tiersot)
3. Extraits de "The Student Prince" (Romberg)
4. Extraits de "The Gondoliers". (Sullivan)
5. Chansons françaises par L. Chartier:
a) "Seul" (Ernest Roux)
b) "Au pays" (Augusta Holmes)
6. Extraits de "La Fille de Madame Angot" (Lecocq)
7. Danse Bavaroise (Elgar)

Concerts de samedi

NOIR ET OR, 6.00, WEAF — Le programme est sous la direction de Ludwig Laurier. Ouverture (Rosamunde), de Schubert. Les belles Valenciennes, de Morena. Gavotte,

de Michailow. Sélection (Oh! oh! Delphine), de Caryl. Mélodie créole, de Maduro. Flight of the Bumble Bee (The Legend of Tsar Sultan), de Rimsky-Korsakoff. Sélection (La grande duchesse), d'Offenbach. Valse triste, de Sibelius. Morena y Sevilla, de Maduro. Suite from the South, de Nicode.

"THEREMIN", 7.15, WJZ — Cavatine, de Raff. Le rosario, de Nevin. Chant d'amour bohémien, de Herbert. Just a Dreamer, de Brown.

PROGRAMME FULLER, 7.30, WJZ — Earle Spicer, baryton, est au programme. Sergeant of the Lines, de Squires. Extraits (Show Boat), de Kern. Chanson triste, de Tschalkowsky. My Gal Sal, de Dresser. Oh Gee, Oh Joy, de Gershwin.

MOMENT MUSICAL, 8.15, WJZ — Caroline Andrews, soprano, est au programme. L'orchestre est sous la direction d'Arcadie Birkenholz. Naïa Waltz, de Delibes. Sérénade, de Gounod. Only a Rose (The Vagabond King), de Friml. Trame-rei, de Schumann.

HEURE GENERAL ELECTRIC, 9.00, WEAF — L'orchestre symphonique est sous la direction de Walter Damrosch. Ouverture du printemps, de Goldmark. Premier mouvement (Symphonie en sol mineur), de Mozart. Death and Transfiguration, de Strauss. La fleur (Pallas et Méliandre), de Faure. Valse des fleurs (Suite casse-noisette), de Tschalkowsky.

"STRING AND BOWS", 10.00, WJZ — Godfrey Ludlow dirigera l'orchestre. Sélection (Suite africaine no 11), de Coleridge-Taylor. Mon coeur, de Pata. Valse en mi majeur, de Moszkowski. Le printemps, de Grieg. Sérénade espagnole, de Friml. Water Boy, de Ludlow-McLeod. Pierrette, de Chamade.

HEURE SLUMBER, 11.00, WJZ — Ce concert est donné par l'orchestre de Ludwig Laurier. Ouverture (La belle Galathée), de von Suppé. Fidéles Wien, de Kálmán. Sélections (Iolanthe), de Komzak. Sérénade, de Tarenghi. Solitude, de Labis. Dreaming, de Strauss.

Chaine Columbia

CONCERT LEVITOW, 7.00, WABC — Marche de Bacchus (Sylvia), de Delibes. Prayer and Temple Dance, de Grieg. Sélection (Le soldat de chocolat), de Strauss. Air and Strains (The Orient), de Eberle. The Whistlers (Furlingsluft), de Strauss. Interludium in Modo Antico, de Glazounoff. Danse des camorristes (Les bijoux de la Madone), de Wolf-Ferrari.

Programme Sylvestre

Concert irradié demain, de 1 h. à 1 h. 30, au poste CKAC.
"Blue is the Night", de Fisher. Valse, (La veuve joyeuse), de Lehhar. Chant: "Les amoureux", par M. L. Fortin, baryton. Fantaisie, (La débutante), de Herbert. Chant: "I'll Forget You", par L. Fortin. Marche: Under the Double Eagle, de Wagner.

Le trio Kroehler

Programme du concert du trio Kroehler irradié demain soir, de 7 h. à 7 h. 30, au poste CKAC. Un épisode norvégien, de Bendix. Valse Santiago, de Corbin. Paysage, de Hahn. Fantaisie, (La Tosca), de Puccini. Solo de piano: Prélude, de Debussy. Sérénade des anges, de Bragg.

Programme de vendredi

Postes locaux

CFCF, 291m. Montréal.
12.30 Orchestre de l'hôtel Mont-Royal.
1.00 Bourse.
1.15 Orchestre de concert.
1.45 Programme du studio.
3.00 Matinée musicale de Layton.
4.00 A annoncer.
5.00 Causette sur l'aviation.
6.00 Heure du crépuscule.
7.00 Bourse.
7.05 Température.
8.00 Programme du studio.
9.00 Heure de musique de Toronto.
10.00 Heure de musique McColl Frontenac.
11.00 Orchestre de l'hôtel Mont-Royal.
CKAC, 411m. Montréal.
11.30 Ouverture de la bourse.
12.00 Carl'lon de la Tour de la Paix, à Ottawa.
4.30 Fermeture de la bourse.
4.45 Orchestre du Ritz-Carlton.
5.45 Gramophone.
6.00 Nouvelles, bourse, température.
6.10 Musique de Columbia.
7.00 Programme du studio.
8.00 L'heure provinciale.
9.00 Heure de musique Lucerne-en-Québec.
10.00 Heure de musique du chemin de fer Canadien Pacifique.
11.00 Température.
11.05 Orchestre du Montreal Press Club.

Programme de samedi

Postes locaux

CFCF, 291m. Montréal.
12.30 Orchestre de l'hôtel Mont-Royal.
1.00 Bourse.
1.15 Orchestre de concert.
1.45 Programme du studio.
3.00 Heure de musique Wilder.
4.00 A annoncer.
6.00 Heure du crépuscule.
7.00 Bourse.
7.15 Causette, du Purple Circle.
7.45 Orchestre de concert.
9.00 Programme musical.
10.00 A annoncer.
CKAC, 411m. Montréal.
11.30 Ouverture de la bourse, nouvelles, température.
5.45 Causette de Jules Maesé.
6.00 Nouvelles, bourse, température.
6.10 Orchestre du Montreal Press Club.
7.00 Heure de musique MacDonald.
8.00 Concert Frigidaire.
8.30 Programme du studio.
9.00 Orchestre symphonique CKAC.
10.00 Température.

AU MONT-ST-LOUIS

CONFERENCE DE M. J.-J. GOULET SUR JULES MASSENET

M. J.-J. Goulet, professeur de musique au Mont-Saint-Louis, présentait mercredi le 9 avril une conférence à l'une des séances régulières de l'Académie littéraire de ce collège. L'école française de musique illustrée par un très grand nombre de talents l'est d'une façon brillante par Jules Massenet. Ce musicien, l'objet de la conférence de M. J.-J. Goulet, fut d'une précocité remarquable. Dès son jeune âge déjà se dessinaient chez lui l'espoir d'un génie. Au dire d'Am-broise Thomas, de qui il était élève, Massenet fut un génie naturel de la musique. Il lutta longtemps avant que la fortune lui sourit. L'extrême pauvreté dans laquelle il était ne pouvait mettre un frein au développement de ce phénoménal talent. En voici une preuve manifeste: il fut le seul concurrent au concours du Grand Prix de Rome qui ne fit pas usage de piano, parce qu'il était trop pauvre. Malgré cette difficulté il stupéfia le monde musical en arrivant bon premier. C'était là la réalisation du premier grand rêve de sa vie. La rencontre d'une jeune fille qui plus tard devait devenir son épouse lui inspira plus d'un de ses chefs-d'œuvre. Chez Massenet à l'esprit fantasiste s'allie le sens exact des réalités. C'est un coloriste accompli qui toutefois garde le charme et la lumière. On l'appela à juste titre "Le chantre de l'amour" car dans toutes ses créations c'est cette passion qui prédomine. Le principe sur lequel Massenet se guida toute sa vie est: "Ne jamais remettre au lendemain ce qu'on peut faire le jour même". Ce qui le caractérisa le plus c'est sa constance au travail et sa tendresse. Les principales œuvres de Massenet sont: *La trépassée*, *Eve*, *Marie-Madeleine*, *Thais*, *Manon*, *Sapho*, *Thérèse*, *Cendrillon*, *Chérubin*, etc. *Manon* remporta un succès mondial et de nos jours elle est encore en scène.

A ce moment M. Goulet parla de ses propres rencontres avec le grand maître Massenet. Un brillant avenir musical lui fut prédit par le célèbre auteur. "Souhaitons", dit le conférencier, "que le Canada produise un second Massenet qui continue à chanter les gloires de l'être idéal, la femme."
Une ovation prolongée accueillit la fin de cette captivante conférence. Alors, pour illustrer l'œuvre de ce génie musical, le conférencier interpréta sur son violon "Le rêve de la vierge". Puis quelques artistes exécutèrent plusieurs extraits de "Manon", entre autres le menuet par de chœurs auprès de l'auditoire qui manifesta son contentement par de chaleureux applaudissements. Le Frère Anselme, directeur de l'institution, qui présidait, sut trouver des mots heureux pour féliciter et apprécier le travail si intéressant de M. J.-J. Goulet et des artistes.

Assemblée des syndicats catholiques

Ce soir, à la salle principale des syndicats catholiques, assemblée du Conseil central. Il y aura rapport des différents comités. Tous les délégués sont priés d'être présents. L'assemblée s'ouvrira à 8 h. 15 précises.

Le syndicat catholique des tailleurs de cuir tiendra son assemblée régulière ce soir, à l'édifice des syndicats catholiques. MM. G. Laurier et A. Durant, organisateurs, présenteront un rapport sur les activités de la quinzaine. Que tous soient présents.

Demain soir, à 8 h. 30, aura lieu l'assemblée du syndicat des ouvriers boulangers. Tous les membres sont priés d'être présents pour entendre le rapport de M. C. Bernier, organisateur.

LES LISTES ELECTORALES

ON PROCEDE A LA REVISION DES LISTES TROUVÉES IRRÉGULIÈRES DANS MONTREAL.

Québec, H. (S. P. C.) — Le premier ministre Taschereau a montré hier par la déclaration qu'il a faite à propos des listes électorales de Montréal que le gouvernement ne songe pas à faire des élections dans un avenir prochain. Le juge Coderre a rendu un jugement où il disait que les nouvelles listes électorales provinciales pour la cité de Montréal contenaient des irrégularités et qu'il faudrait en confectionner de nouvelles. Comme la Législature n'était pas prête à passer une législation qui aurait rendu ces listes utilisables en cas d'élections, la question était restée en suspens.

Interrogé là-dessus, M. Taschereau a déclaré qu'on se conformerait à la décision du juge Coderre et que de nouvelles listes seraient compilées aussi vite que possible. "M. McCaughan, dit le premier ministre, a reçu instruction de procéder à la correction immédiate des listes qui ont été trouvées irrégulières en cour. Je crois savoir qu'il a une forte équipe d'hommes à sa disposition et que la besogne est accomplie avec toute la diligence possible."

Interrogé sur la procédure qui serait suivie dans le cas de la mort ou de la démission d'un député de Montréal, le premier ministre a répondu qu'il ne serait évidemment pas question de se servir de listes autres que celles qu'on est en train de confectionner.

La prorogation à Fredericton

Fredericton, Nouveau-Brunswick, 11 (S. P. C.). — La cinquième et dernière session de la seizième Législature du Nouveau-Brunswick s'est terminée hier à midi lorsque Son Honneur le lieutenant-gouverneur Hugh H. McLean a prorogé la Chambre avec les cérémonies d'usage.

Durant cette session qui s'ouvrait le 27 février pour durer six semaines, 109 mesures ont été présentées dont 103 ont été votées, 4 retirées ou incorporées dans d'autres et 2 qui avaient trait à l'inscription des dentistes, rejetées.

Les contrôleurs du crédit

Mercredi, le 16 avril, il y aura réunion générale des membres de l'Association Fiduciaire Canadienne des Contrôleurs du Crédit, Limitée, au salon "A" de l'hôtel Queen, à 12.15 p. m.

Après le dîner, M. Jos.-A. Laporte, vice-président et gérant général de la maison Laporte, Martin, Limitée, donnera une causerie.

Au cours de la réunion il y aura tirage d'un nécessaire de fumeur.

Une garde-malade engraisse de 7 lbs en 2 semaines grâce à la levure ferrugineuse

"Je suis garde-malade à l'hôpital," écrit Mlle Martha Burns, "et je tiens à vous dire tout le plaisir que j'éprouve à recommander votre Levure Ferrugineuse."

"J'ai maintenant bon appétit. J'ai pris des forces et engraisé de 7 livres en 2 semaines. S'il me fallait décrire tout le bien que m'a fait la Levure Ferrugineuse, j'en aurais pour toute une journée. Vous seriez surpris de voir le regain de force que j'ai acquis en 3 ou 4 jours."

Les gens sont tout ébahis en voyant les merveilleux résultats de la Levure Ferrugineuse. Plusieurs écrivent qu'ils étaient sceptiques avant de commencer à en prendre. Cependant après en avoir pris régulièrement pendant seulement 3 ou 4 semaines ils avaient engraisé de 5 à 15 livres. Les creux disgracieux se remplissent. Les membres décharnés s'arrondissent et le teint pâle s'éclaircit et s'embellit.

Ce n'est que lorsqu'elle est ferrugineuse que la levure est la plus efficace, car le fer est indispensable pour faire valoir les propriétés engraisantes et renforçantes de la levure. Pastilles agréables au goût dans une bouteille commode. Inoffensives. Ne causent ni gaz ni ballonnements. Procurez-vous aujourd'hui chez n'importe quel pharmacien un traitement complet de Levure Ferrugineuse. Si, après ce généreux essai, vous n'êtes pas enchantés des résultats, votre argent vous sera immédiatement remboursé par le fabricant.

pipe, fume-cigares et fume-cigarette offerts par M. H. Bleau, secrétaire-trésorier et gérant du crédit de la maison Duchesneau, Limitée, et de cinq paquets de produits "Victoria" assortis, offerts par M. M. Gagnon, gérant du crédit de la maison Laporte, Martin, Limitée.

Deux autres arrestations aux Indes

Bombay, Inde, 11 (S. P. A.). — La police a exécuté hier une descente dans les bureaux du congrès national indien ici; elle a arrêté le secrétaire Abid Ali de même que Mehr Ali, "commandant de la milice nationale".

L'appel de Louis Auger

Toronto, 11 (S. P. C.). — Le tribunal d'Osgoode Hall a pris en délibéré la motion en appel de M. Louis-M. Auger, ancien député aux Communes, qui a été récemment condamné à deux ans de pénitencier pour séduction.

Bills sanctionnés

Ottawa, 11 — M. le juge Anglin s'est rendu au sénat, hier, et a accordé la sanction royale aux neuf lois suivantes, après quoi le sénat a ajourné ses séances au 13 mai prochain:

Loi modifiant la loi des marques sur le bois de service;
Loi modifiant la loi des brevets;
Loi modifiant la loi de la Cour suprême;

Loi concernant la compagnie de chemin de fer Canadien du Pacifique (division du capital social);
Loi concernant la compagnie de chemin de fer Canadien du Pacifique (embranchements);

Loi pourvoyant au prolongement de la frontière de la province du Manitoba dans l'anse de l'angle nord-ouest du lac des Bois;

Loi modifiant la loi des Indiens;
Loi concernant "The Dominion of Canada General Insurance Company" et portant subdivision du capital social non émis;

Loi concernant "The Eastern Canada Savings and Loan Co."

Feu M. Arthur Fournier

M. Arthur Fournier, 4071, Chemin LaSalle, est décédé mercredi soir, à l'Hôtel-Dieu, après une maladie d'un mois. Il était âgé de 64 ans.

Lui survivent: sa femme, née Emilie Houle, trois fils, MM. Stephen Fournier, propriétaire des magasins Stephen Fournier, Ltée, Arthur Fournier, de Québec, et Philippe Fournier, de la Goodyear Tire Co., de Montréal; deux filles, Mme Léo Nantel, de Saint-Jérôme, et Mme Philippe Demers, de Verdun; deux frères, Dr E.-N. Fournier, pharmacien, de Saint-Jérôme, et Gustave Fournier, de Saskatoon; cinq sœurs, Mlle Sarah Fournier, de Saint-Jérôme, Mlle L. Labrie, de Montréal, Mme Henri Viau, Mlle Noëmi Fournier, de Californie.

Dyspepsie nerveuse, troubles du foie, migraines s'en vont

"Je souffrais pendant des années de violents maux de tête, dyspepsie nerveuse, troubles du foie. J'essayai enfin "Fruit-à-tives" et recouvrai santé parfaite." — R. A. Bovay.

Trenton, Ont. — Troubles du foie et constipation datant de plusieurs années disparaissent en une nuit avec "Fruit-à-tives", disent des milliers de gens. Dyspepsie, bile, brûlements d'estomac, gaz, maux de tête nerveux, maux de reins et de vessie, rhumatisme, névralgie, névrite cessent rapidement. Les nerfs se calment, le sommeil devient tout de suite profonde. Le teint s'éclaircit.

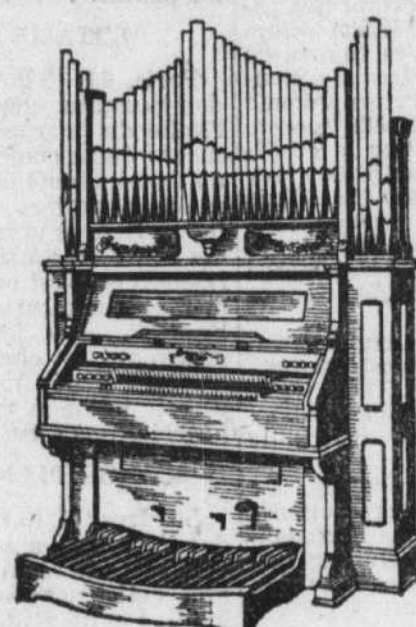
Dix des meilleurs remèdes de la nature dans un petit comprimé, invention d'un médecin célèbre. Procurez-vous aujourd'hui même "Fruit-à-tives" chez le pharmacien.

Mme Thomas Fletcher, de Butte, Montana.

Les funérailles auront lieu demain matin, à l'église de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, angle des rues Wellington et Church. Le convoi funéraire partira à 9 heures du no 4071, Chemin LaSalle, Verdun.

Le Devoir offre à la famille en deuil l'expression de ses plus profondes sympathies.

Avez-vous besoin de bon livres? Adressez-vous au Service de la librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HArbour 1241)



Musique de Pâques

La musique d'orgue porte à la piété les gens du monde entier; ses sonorités magnifiques furent, de temps immémorial, des sources d'inspiration pour les multitudes.

L'Orgue ESTEY

mérite votre attention. Dans plusieurs de nos églises et couvents du Québec, l'on constatera qu'il rend des services splendides.

Nous vous invitons à venir examiner notre assortiment ou vous enverrons notre catalogue sur demande.

LINDSAY'S
C.W. LINDSAY & CO. LIMITED

J.A. HEBERT, président et gérant général
SIEGE SOCIAL: 1112

rue Sainte-Catherine Ouest
(Juste à l'ouest de Peel)

6885 580 4232
rue Saint-Hubert rue S.-Catherine E. rue Wellington
(près Bélanger) (angle St-Hubert) (Verdun)

Voyage populaire

À ROME

à l'occasion de

La Canonisation des Martyrs Jésuites Canadiens

Départ le 13 juin par le "MEGANTIC"

Un voyage sûr et confortable, organisé sous la direction d'un courrier expert à un prix populaire, pour permettre au plus grand nombre d'assister aux Grandes Solennités de la Canonisation.

Visite des principales villes d'Europe Assistance à la Passion d'Oberammergau

Ecrivez ou téléphonez sans retard pour renseignements complémentaires.

LAURENT TURCOTTE

Directeur du Service de langue française
485, rue McGill, Montréal. Tél. MA. 7761
ou tout agent autorisé



White Star Line Service Canadien

6 heures
POUR
Toronto
18
HEURES
POUR
CHICAGO

CANADIEN NATIONAL

Commençant le 27 avril

Le célèbre International Limited relie maintenant Montréal à Toronto en 6 heures et rapproche de 3 heures et quarante-cinq minutes Chicago de Montréal.

D'après le nouvel horaire encore plus rapide du Canadien National, trois trains supérieurs—l'International Limited, le nouvel Inter-City Limited et le Maple Leaf—quittent Montréal à 3 h et 11 h du soir et 9 h 30 du matin. Heures de départ et d'arrivée encore plus commodes. Meilleurs raccordements pour Détroit et Buffalo.

Revenez de Toronto à Montréal en 6 heures par l'Inter-City Limited qui quitte Toronto à 4 h du soir et arrive à Montréal à 10 h du soir.

TOUS LES TRAINS SONT A L'HEURE NORMALE.

Voie Double Partout

Bureau des Billets en Ville
384 rue Saint-Jacques, MArquette 4731

La Page Féminine

Mon carnet

11 avril 1930.

Sous le titre de: "Bravo, Montréal!", "Le Pèlerin", revue française, écrit ce qui suit: "Fin février, la police montréalaise a donné une bonne leçon à la police de la mère patrie. Elle a arrêté tous les membres (parmi lesquels une jeune fille de quinze ans) de la troupe d'opérette Gauvin qui jouait "Phi-Phi". Le journal LE DEVOIR, qui rapporte le fait, ajoute: "Le théâtre français qu'on a prétendu nous servir est au-dessous de tout, du point de vue moral et même du point de vue littéraire." Quelle leçon pour la France, qui laisse si facilement exporter ce qu'il y a de plus malsain dans sa littérature et qui ne fait pas assez connaître le bon et l'excellent."

Il ne serait pas mal que certaines jeunes filles lisent cela, celles que j'ai entendues de mes oreilles prononcer des paroles d'indignation contre l'arrestation dont il s'agit, "car la pièce, disaient-elles, n'était pas si pire que ça"...

Mignon

L'ORDRE DU MERITE SCOLAIRE

LA REMISE DES DECORATIONS A EU LIEU CES JOURS DERNIERS — LEURS GRANDEURS NOSSEIGNEURS GAUTHIER ET LIMOGES Y ASSISTENT — L'ECOLE, BOULEVARD DES IDEES SAINES, SOCIALES ET CHRETIENNES

Une manifestation impressionnante a eu lieu le samedi 5 avril, à l'Ecole Normale des filles, rue Sherbrooke, Montréal.

A 2 h., M. Cyrille F. Delage, surintendant de l'Instruction publique, entré dans la grande salle. Nosseigneurs Georges Gauthier, archevêque-coadjuteur de Montréal, et Eugène Limoges, de Mont-Laurier, M. Victor Doré, président de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal, M. l'abbé Adélaïde Desrosiers, principal de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, M. le juge Mercier, le R. P. Latour, supérieur provincial des Clercs de Saint-Viateur, occupaient les sièges d'honneur. La Rév. Mère Sainte-Marie du Cénacle, supérieure générale, représentait l'Institut qui ouvre la première école primaire à Ville-Marie, comme la première Ecole Normale de filles à Montréal. Etaient aussi présents: Monsieur Louis Bouchier, P.S.S., curé de Notre-Dame, M. C. J. Miller, inspecteur général des écoles primaires; le R. Père de Grandpré, C.S.V., M. l'abbé Yelle, supérieur du Grand séminaire, M. l'abbé Perrin, P.S.S., M. l'abbé Jamin, professeur à l'Université de Montréal, M. l'abbé Marien, chapelain de l'Ecole Normale, M. L. Bergeron, secrétaire de l'Ordre du mérite scolaire, Mmes Cyrille Delage et Victor Doré.

Un chœur de 75 élèves fit entendre les *Laudes* du maître d'école. M. le surintendant fit un excellent discours que le manque d'espace nous empêche de reproduire au long. La fondation du Mérite scolaire remonte en principe au besoin d'offrir une récompense au modeste, mais précieuse collaborateur de la Famille, de l'Eglise et de l'Etat: le maître de la petite école. Quatorze mille titulaires pouvaient aspirer à la décoration du premier degré; deux cent quatre-vingt titulaires à celle du deuxième degré; dont la quantité ne doit pas dépasser trois cents; quarante et un pour celle du troisième degré dont la quantité ne doit pas dépasser cinquante.

Le choix sera toujours difficile et embarrassant. Les plus dignes dont les noms ne nous parvien-

dront jamais, sont probablement tombés depuis longtemps au champ d'honneur, nobles victimes dans l'accomplissement d'un grand devoir. En ce jour de témoignage public, à eux d'abord, l'hommage ému de notre reconnaissance.

M. le surintendant, évoquant le geste des nations envers le soldat inconnu, imite le geste par un vibrant salut, inspiré par la foi, la reconnaissance et l'amour, à la vénérable Marguerite Bourgeoys, première institutrice du diocèse, mère des religieuses de la Congrégation, modèle de toute institutrice. Ma prière la plus ardente, continue M. le surintendant, est de voir ces restes bénis sur les autels de la religion; ils sont déjà sur ceux de la patrie.

Mgr l'Archevêque-coadjuteur de Montréal salue avec émotion les vieux maîtres disparus, en particulier ceux qui furent les siens à l'Ecole du Plateau. Sa Grandeur félicite ensuite chaleureusement les vivants à l'honneur. L'avenir de la province est entre les mains de l'institutrice, continue Monseigneur. Il est essentiel que la jeunesse soit chrétiennement formée, car enfin nous ne vivons pas toujours; il faut atteindre notre fin dernière. Il est donc de première nécessité de préparer nos enfants en vue de cette fin dernière.

L'école est non seulement le boulevard des idées sociales, elle est encore et surtout le boulevard des idées chrétiennes. Le dirons-nous? Des mouvements se dessinent qui nous causent des inquiétudes. Des étrangers qui n'ont aucune idée de nos traditions, de la constitution que nous avons préparée, établie, moyennant tant de sacrifices, après tant d'années de discussion, de réflexion, ces populations nous obligent à veiller sans cesse à la sauvegarde des traditions qui sont nôtres.

M. le surintendant procéda ensuite à la remise des décorations aux méritants. Ce titre du premier degré requerrait du récipiendaire 35 ans d'enseignement au moins; mais les religieux, les religieuses, quelques laïques pouvaient à bon droit être considérés comme de très méritants par leur actif de 45 et 50 ans de dévouement à la cause de l'éducation, soit à la campagne, soit à la ville. De vénérables vieillards, hommes et femmes, leur nous proclamait par M. Lionel Bergeron, leur dossier publié par M. le surintendant, recourant le ruban et le diplôme de l'Ordre. Il nous est impossible de publier la liste; nous nous contentons de révéler les intéressés au numéro de novembre 1929, de l'Enseignement Primaire.

Pour mettre en vedette l'oeuvre accomplie par les modestes mal-

tres, des petits, des humbles, voire des sourds-muets et sourdes-muettes, la chorale des normaliennes enleva avec brio *La barque de Pierre*. Une centaine de titulaires pour le deuxième degré comptant vingt ans d'enseignement, avec grands succès, reçurent diplôme et médaille d'argent.

Puis vinrent les décorés à titre de "très méritants", 20 ans et plus avec très grand succès.

Relevons, en passant, les noms de M. Victor Doré, président de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal, M. J. M. Manning, président de la Commission pédagogique, M. A. C. Miller, MM. J. P. Labarre, Napoléon Brisebois, le R. F. John, E. G., le R. F. Bruno, C.S.V., le R. F. Narcisse Grenier, P. S. V. P.; Sr. Sainte-Anne-Marie, C.N.D.; R. S. Marie-Irène, S.S.A.; Mlle Emma Beaudoin, Athénais Bibeau, etc.

Un des décorés du troisième degré, M. Victor Doré, fit le discours de clôture avec esprit.

A la plus grande gloire de Dieu, s'était faite la première remise des décorations de l'Ordre du mérite scolaire de la province de Québec.

LES PROVERBES COMMENTES

PROVISION, DESTRUCTION. — Dans les ménages qui manquent d'économie, on gaspille les choses nécessaires à la vie dont on a fait provision: vin, huile, sucre, café, etc. Mieux vaudrait, à cet égard, qu'on ne les eût pas sous la main, mais qu'il fallût se les procurer à prix d'argent dans chaque circonstance.

QUAND CHACUN FAIT SON METIER, LES VACHES SONT BIEN GARDEES. Tout va bien quand chacun suffit à sa tâche. Mais, pour cela, il faut que tous soient appliqués aux travaux ou élevés aux charges qui comportent leurs aptitudes et leur préparation.

QUAND DIEU DONNE LE MAL, IL DONNE AUSSI LE REMEDE. — Il est rare, en effet, qu'on ne trouve pas pour chaque maladie quelque remède. Le règne végétal offre toutes sortes de poisons. Il y a aussi toutes sortes de spécifiques. Il y a plus: la même substance qui empêche d'en varier la dose. De même au moral, on peut, de quelque manière, parer à tous les maux, mais à la condition de bien s'informer des vrais remèdes et d'avoir le courage de les employer.

QUAND IL PLEUT POUR SAINT-MEDARD, IL PLEUT QUARANTE JOURS PLUS TARD. SAINT-BARNABE PEUT TOUT REPARER. La Saint-Médard tombe le 8 juin, et la Saint-Barnabé le 11. Si donc la pluie persiste dans les premiers jours de juin, du 8 au 11 notamment, c'est un signe que juin et le commencement de juillet seront pluvieux.

QUAND IL PLEUT SUR LE CURE, IL DEGOUTTE SUR LE VICAIRE. — Le bien ou le mal qui arrive aux supérieurs retombe plus ou moins sur leurs subordonnés.

QUAND LA POIRE EST MURE, IL FAUT QUELLE TOMBE. Au point où en viennent certaines affaires, négociations, dissentiments, etc., il faut qu'elles aient leur conclusion ou même qu'elles éclatent.

QUAND LE DIABLE FUT VIEUX, IL SE FIT ERMITE. — Plusieurs, après avoir mené une vie libertine, se convertissent à la fin de leurs jours. Ainsi fit, dit-on, Robert le diable, duc de Normandie, père de Guillaume le Conquérant; il mourut en revenant d'un pèlerinage de pénitence en Palestine.

La Garde d'Honneur du Coeur Immaculé de Marie

La réunion mensuelle des Gardes d'Honneur du Coeur Immaculé de Marie aura lieu le deuxième dimanche du mois, 13 avril, à l'issue des Vêpres qui seront chantées à 3 h. p. m., dans la chapelle des Religieuses du Bon-Pasteur, 104, rue Sherbrooke est.

Tous les associés sont priés d'y assister; les autres fidèles y sont aussi cordialement invités.

Après la cérémonie, les zélatrices sont priées de passer, selon la coutume, au parloir de la communauté.



D'une Mère de Six

"Je suis mère de six enfants pleins de santé. J'ai 39 ans et fais tout mon travail y compris le blanchissage, la couture, et je suis bien portante et forte. Je souffrais beaucoup et rien ne me soulageait. J'ai pris le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, sous forme de pastilles, et c'est le meilleur remède que j'aie jamais pris. J'en dirai plus long à toute femme qui m'écrira."

Mme. J. H. Lehr, 962 rue Seymour, Vancouver, Colombie Anglaise.

Composé Végétal de Lydia E. Pinkham

Lydia E. Pinkham, Médecine Co., Ltd., Mass., U.S.A., et Colours, Ont., Can.

UN MENU PAR SEMAINE

(Suite du menu de mardi, fourni par les Ecoles Ménagères Provinciales de Montréal.)

CREME MOKA

1-2 tasse beurre dessalé.
3 tasses de sucre.
2c. à 1 lb de café fort.
1c. à 1 lb de vanille.
Dessaler le beurre en le lavant à l'eau froide. Le défaire en crème et y ajouter le sucre bien tamisé, le café et la vanille. Il sera peut-être nécessaire d'ajouter plus ou moins de sucre. Lorsqu'on désire une glace moka plus foncée on ajoutera du chocolat en poudre.

CREME MOUSSEUSE

1 blanc d'oeuf.
3-4 tasse de sucre.
2c. à 1 lb de sirop de maïs.
2c. à 1 lb d'eau.
Mélanger ensemble blanc d'oeuf, sucre, sirop et eau. Placer au bain-marie et battre avec un batteur d'oeufs jusqu'à consistance crémeuse. Laisser refroidir pour utiliser.

PARFAIT A L'ERABLE

3 oeufs.
3-4 tasse sirop d'érable.
1-2 tasse crème à fouetter.
1c. à 1 lb de vanille.
Battre les jaunes d'oeufs jusqu'à ce qu'ils soient légers. Chauffer le sirop dans un bain-marie et le verser sur les jaunes d'oeufs. Remettre dans le bain-marie et battre jusqu'à ce que cela épaississe, alors enlever du feu et verser sur les blancs d'oeufs et continuer à battre. Faire refroidir. Battre la crème, ajouter le sel et la vanille. Mélanger au premier mélange. Verser dans un moule à pouding ayant un couvercle et faire congeler dans un mélange de glace et de sel, ou placer dans un frigidaire.

Aux anciennes de l'Académie Saint-Jean l'Evangéliste

Les religieuses de Sainte-Croix de l'Académie Saint-Jean l'Evangéliste, 2325, rue Centre, invitent leurs anciennes élèves à se réunir dans la salle de l'école, le dimanche 18 mai, à 3 h. de l'après-midi.

Le but de cette réunion est la fondation d'une amicale. Se revoir et revivre pendant quelques heures les beaux jours de la vie écolière, ne sera-ce pas agréable?

Adoration nocturne

Les adorateurs sont convoqués pour deux réunions: le vendredi 11, à l'Eglise Saint-Jean-Berchmans, pour 8 heures; le mardi 15 à Nazareth, pour 8 heures.

Leurs mains se séparèrent... Jack recula d'un pas, de deux pas... de plusieurs...

Soudain, Rosemonde se dressa, le bras levé... Il s'immobilisa aussitôt...

Mais le bras s'abaissa:

— Adieu, dit-elle encore, en resserrant autour d'elle les plis de son manteau, comme pour lui montrer que tout était bien fini.

Il poussa un cri rauque, se retourna et s'enfuit comme un fou. Rosemonde entendit la passerelle craquer sous son pas violent, un second cri dans la nuit...

Puis, ce fut un silence poignant, coupé par les chants avinés des matelots qui entraient...

L'un d'eux la frôla sans la voir: il riait, brandissant une gerbe de fleurs et chantant à tue-tête:

Quem não viu Lisboa
Não viu coisa boa.
Qui n'a vu Lisbonne
N'a pas vu chose bonne.

La femme qui pleurait comprit les mots étrangers et sanglota plus fort.

Un autre aussi les entendit... Mais celui-là ne voulait plus pleurer.

MAGASIN EATON

VARIETE ET EXCLUSIVITE

A notre Ganterie

Même à Paris, nous doutons que vous puissiez trouver un meilleur choix. Nous ne pouvons mentionner ici que quelques séries... vous devriez venir voir cette superbe variété à notre rayon.

Gants EATONIA

en chevreau glacé pour porter avec le costume

Des gants unis avec bouton-pression. Peaux souples tant à la perfection, entrée finie de couleur différente, avec points brodés et coutures surjetées. Nuances de fauve, tan, castor, mode, gris, noir et blanc. Toutes les pointures. Prix EATONIA, 2.00.

Gants de fantaisie

en chevreau glacé pour celles qui les préfèrent

Nos gants MAYFAIR sont d'une qualité remarquable pour le prix 2.50. En beau chevreau glacé, avec manchettes évasees ou rabattues, coutures piquées et points s'harmonisant aux manchettes. Nuances de castor, mode, gris, noir et blanc. Toutes les pointures.

Gants "Slip-on"

en suède de couleur Longueurs variées

Gants pour toutes les occasions. Nuances nouvelles pour compléter vos différents ensembles: Lido, mordu, Arabia, Cilicia, pastel, beige et blanc. Qualité lavable. Modèle court, 2.50. Longueurs 4 à 16 boutons, 3.00 à 5.00.

REZ-DE-CHAUSSEE—RUE VICTORIA

THE T. EATON CO. LIMITED DE MONTREAL

Conférence de M. l'abbé Maurice

M. l'abbé J. O. Maurice donnera une conférence à l'Institut Pédagogique, le samedi, douze avril à 9 heures et trente.

Le personnel enseignant religieux et laïque est cordialement invité. (Communiqué)

PETITE VIE DES SAINTS

11 AVRIL
SAINTE GODEBERTE, VIERGE

Sainte Godeberte naquit à Boves, près d'Amiens, de parents aussi illustres par leur piété que par leur noblesse. Grâce aux soins qu'ils prirent de son éducation, elle fit de grands progrès dans la vertu. Lorsqu'elle fut parvenue à l'âge nubile, ils songèrent à la marier. Tandis qu'ils en conféraient avec le roi Clovis II, saint Eloi, évêque de Noyon, poussé par un mouvement surnaturel, la fiança à Jésus-Christ en lui donnant son anneau d'or.

La jeune Godeberte se sentit alors embrasée envers Notre-Seigneur d'un tel amour, qu'elle se consacra à lui pour jamais. Elle se retira dans l'oratoire de Saint-Georges, au faubourg de Noyon, avec douze autres filles dont elle entreprit la direction, suivant la règle que leur prescrivait saint Eloi.

C'est dans cette solitude qu'elle s'offrit chaque jour à Dieu en holocauste. Elle en fut récompensée par le don des miracles, qui lui permit de travailler plus efficacement à la conversion des païens. Sa renommée s'étendit au loin; et de toutes parts, on lui amena des malades, à qui elle rendit la santé. Elle mourut le 11 avril, vers la fin du XIe siècle.

Les Sept Paroles du Christ à Notre-Dame

Ce soir, vendredi, 11 mars, à 7h. 30, les Chanteurs de Notre-Dame exécuteront les Sept Paroles du Christ à l'Eglise Notre-Dame; et le

"UNE fois mon mari assuré dans votre compagnie je me sentis heureuse et bien protégée".

(Un assuré de la National Life)

The NATIONAL Life
SIEGE SOCIAL TORONTO
ETABLIE EN 1899

Succursale de Montréal: Ch. 301-304, immeuble Drummond.
Rémi Carignan, gérant du service français.
Clarence Michaels, J. L. Adelstein, gérants de districts.

R. P. Bellouard en fera le commentaire. L'entrée est gratuite.

Chez les femmes conservatrices

La prochaine assemblée de l'Association des femmes conservatrices aura lieu lundi, le 14 avril, à 3 h., dans les salles de l'édifice Morin, 3414, ave du Parc. Cette réunion sera sous la présidence de Mme A.-E. Labelle et M. J.-H. Michaud, avocat, fera une causerie sur *La sincérité des partis politiques*. Les dames intéressées sont cordialement invitées et sont priées de

Maison d'éducation

ERNEST LAVIGNE
Organiste à St-Jean-Baptiste
Professeur de piano, orgue, théorie, solfège
958, avenue Duluth est
Tél. FRontenac 5344 Montréal

prendre avis que les assemblées auront lieu dorénavant, au même endroit, tous les 2èmes et 4èmes lundis de chaque mois.

Feuilleton du "Devoir"

LE ROI JACK

par Guy WIRTA

28

(Suite)

La phrase se brisa dans un sanglot sourd, semblable à celui que Rosemonde avait entendu, un soir, sur le pont de l'Undine.

Elle en frémit, et chancela si fort qu'il la retint.

— Regardons l'auto, murmura-t-elle, défaillante. Il vaut mieux pour tous deux abréger les adieux... La-bas, nous parlerons encore.

A bord, tout était calme. Les matelots avaient eu, ce soir, une dernière permission... Quelques-uns erraient sur le pont... mais ne prenaient pas garde à la femme assise à l'écart et qui semblait si lasse... Jack, lui, avec sa haute stature, son air pas commode, disaient

les marins, avait été vite reconnu; quelques curieux se rapprochèrent, mais le roi de l'or tourna vers eux un regard si expressif qu'ils ne demandèrent pas leur reste et s'éloignèrent en glissant.

Maintenant, ils étaient seuls, et lui, debout, interrogeait dans l'ombre, le visage douloureux.

Alors, il vit qu'elle pleurait. Au-dessus d'eux, c'était un fouillis d'étoiles... devant eux, le décor féérique de la ville en liesse.

Mais, pour Jack et Rosemonde, à cette heure, le monde n'existait plus!

— Pourquoi pleurer? demanda-t-il. Ne pleurez plus!

Et comme elle se taisait, le visage enfoui dans ses mains:

— Partez! supplia-t-elle enfin... Il le faut!

Les mains s'abaissèrent et elle leva vers lui son visage inondé de larmes.

— Souvenez-vous que je vous quitte ce soir pour l'amour de Ce-lui dont vous niez l'existence et auquel je suis prête à sacrifier tous les honneurs du monde... Je n'ai plus rien à dire... Adieu!

Il s'approcha et prit les mains tendues:

— Adieu! fit-il, sourdement... Souvenez-vous que je vous aime si ardemment que je n'ai pas craint de vous livrer aux souffrances, pour vous vaincre... et je suis prêt à mille douleurs, plutôt que de vous perdre.

Le silence régnait depuis un moment dans le bureau des dactylos...

On n'entendait plus que le tapotement des machines, uni au froissement léger d'un papier déglacé...

Hommes et femmes, penchés sur leur travail, considéraient, par l'imagination, la lente promenade du "patron" dans leur domaine.

Le banquier ne faisait que traverser la salle; mais, sous ses paupières épaisses, ses yeux perçants fixaient chaque tête, chaque travail... L'examen se faisait prestement; pourtant, c'était là le coup d'oeil du maître. Alors, seulement, M. Dallier regagnait son bureau...

On entendait s'ouvrir la porte... Les anneaux d'une tenture grinçaient sur leur tringle; le pas pesant s'éloignait, amorti par un épais tapis.

Quant les travailleurs se furent assurés que le "patron" avait regagné ses pénates, il y eut comme une détente générale: des pieds glissèrent sur le plancher, en faisant grincer le sable, s'allongèrent

démesurément pour se dédommager du moment d'immobilité exagérée.

Une jeune fille se renversa au dossier de sa chaise, bâilla, et, les bras levés, s'étirant sans en avoir l'air, elle replanta son poigne d'écaillé dans sa torsade blonde.

— Vous savez, murmura-t-elle goguenarde, la petite Lineuil a une grosse erreur.

— En trop? demanda quelqu'un. La blonde se mit à rire... Les plus jeunes l'imitèrent, pour le plaisir de rire.

— Je ne crois pas! Elle en a la fièvre!

— Il y a de quoi aussi... Et elle endosse?

— Deux cents!

— Vrai! Et faudra bien qu'elle les paie.

— Ça, c'est certain. Le patron ne badine pas!

Il y eut toute une série de soupirs; puis un silence. De nouveau, les machines tapèrent.

Une petite brune fit tomber quelque chose. Tous les yeux convergèrent vers ce quelque chose d'indécis qui brillait sous la lumière, ce petit rien qui avait l'intérêt d'une distraction.

La petite brune ramassa l'objet et

secoua sa jupe où s'accrochait un peu de sable. Ce geste lui rappela quelque souci personnel; elle dit entre haut et bas, en se glissant devant sa machine:

— Deux cents francs! Ce que je m'en ferais de chapeaux et de robes avec cela.

— Elle avait justement besoin d'un manteau: le sien... il tourne au vert!

— Je la plains! Elle qui raffole des chiffons!

— Bah! fit une voix d'homme, elle trouvera un expédient: son père payera pour elle.

— Pas commode, le papa! La fille payera la casse.

Une jeune femme dit, philosophiquement:

— On n'en meurt pas... Moi, l'an dernier, quand j'étais par là, j'ai eu aussi à débours... Cela n'avance pas de se lamenter.

On approuva du geste et de la voix; et, le sujet étant épuisé, le silence régna de nouveau. Il fut coupé, soudain, par le son grêle de l'horloge. Au premier coup, plusieurs chaises reculèrent prestement et les jeunes filles, qui avaient fini depuis un moment, et qui s'occupaient à tailler leur crayon, pour passer le temps, défilèrent en hâte leurs manches de lustrine et coururent aux portemanteaux.

(A suivre)

Ce Journal est imprimé au No 425, rue Notre-Dame Est, à Montréal, par J.B. PRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée). GEORGES PELLETIER administrateur et secrétaire.

COMMERCE ET FINANCE

BOURSE DE MONTREAL

Fluctuations de la matinée

(Compilation de la maison L.-G. Beaubien)

Ventes	Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Midi
650 Abitibi	39	40 1/2	39	39 1/2	
155 Abitibi préf. (nouveau)	85 1/2	85 1/2	85 1/2	85 1/2	
155 Asbestos Corp.	154 1/2	155	154 1/2	154 1/2	
3000 Bell Telephone	52 1/2	52 1/2	52 1/2	52 1/2	
150 B.C. Fishing	8	8	8	8	
150 B.E. Steel 2e préf.	7	7	7	7	
275 Bruck Silk	7	7 1/2	7	7 1/2	
240 Can. Car.	26 1/2	26 1/2	26 1/2	26 1/2	
150 Can. Car. préf.	28	28	28	28	
795 Cockshutt Plow	31	31	31	31	
370 Can. Ind. Alcohol	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	
115 Can. Alcohol "B"	8	8	8	8	
25 Can. Pow. and Pap.	18 1/2	18 1/2	18 1/2	18 1/2	
100 Chs. Gurd	39	39	38	38	
10 Con. Smelting	24 1/2	24 1/2	24 1/2	24 1/2	
75 Dom. Bridge	72 1/2	72 1/2	72	72 1/2	
25 Fraser	17	17	17	17	
11300 Int. Nickel	42 1/2	42 1/2	41 1/2	41 1/2	
125 Massey-Harris	38 1/2	38 1/2	38 1/2	38 1/2	
100 McCall Frontenac	26 1/2	26 1/2	26 1/2	26 1/2	
3725 Mont. Power	159	159	156 1/2	156 1/2	
650 Nat. Brew.	33	33	32 1/2	32 1/2	
300 Nat. Steel Car	70	70	70	70	
3250 Power Corp.	87	88	87	87	
10 Price Bros. préf.	104	104	104	104	
235 Quebec Power	69	69 1/2	69	69	
5565 Shawinigan	80	82	80	81	
75 Simon and Sons	37 1/2	37 1/2	37 1/2	37 1/2	
25 Twin City	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2	
175 Winn. Electric	44	44	44	44	
BANQUES					
2 Canadienne	174 1/2	174 1/2	174 1/2	174 1/2	
9 Commerce	306	306	306	306	
8 Montréal	327 1/2	327 1/2	327 1/2	327 1/2	
1 N.-Ecosse	303	303	303	303	
5 Royale	303	303	303	303	

et 971,485 boisseaux en transit par chemin de fer.

STOCKS ENTRE LES MAINS DES CULTIVATEURS

D'après les rapports des correspondants agricoles, il restait entre les mains des cultivateurs, à la fin de mars, 15 p. c. de la récolte de blé de 1929. Cette proportion appliquée à une production estimative de 299,520,000 boisseaux représente 45,524,000 boisseaux. En 1929, ce pourcentage était de 11. La récolte de 1928 étant estimée à 566,726,000 boisseaux, cette proportion représente 64,164,000 boisseaux entre les mains des cultivateurs le 31 mars 1929. Pour ce qui est des autres récoltes, les proportions et les quantités estimatives restant entre les mains des cultivateurs le 31 mars 1929 sont comme suit, en boisseaux, les chiffres correspondants de l'année dernière paraissant entre parenthèses: Avoine, 31 p. c. ou 86,648,000 boisseaux (35 p. c. ou 160,416,000); orge, 21 p. c. ou 21,308,000 (21 p. c. ou 29,084,000); seigle, 13 p. c. ou 1,649,000 (10 p. c. ou 1,443,200); sarrasin, 18 p. c. ou 1,883,000 (18 p. c. ou 2,016,000); maïs à grain, 14 p. c. ou 741,000 (11 p. c. ou 558,000); graine de lin, 10 p. c. ou 206,000 (9 p. c. ou 328,700); pommes de terre, 27 p. c. ou 10,832,000 quintaux (35 p. c. ou 17,516,000 qtx); navets, etc., 10 p. c. ou 3,534,000 qtx (12 p. c. ou 5,800,000 qtx); foin et trèfle, 24 p. c. ou 3,736,000 tonnes (25 p. c. ou 4,055,000 tonnes).

(La fin demain)

Le marché du change

Cours fournis par la maison L.-G. Beaubien et Cie.

Le premier indique le pair, le second le cours du jour.

Cours moyens le 11 avril 1930.

Angleterre, l. s.	4.86 2-3	4.86 1/2
France, franc	3.92	3.93
Belgique, belga	13.9	13.99
Italie, lire	19.3	5.27
Suisse, franc	19.2	19.39 1/2
Hollande, florin	40.2	40.16
Espagne, peseta	16.3	12.43
Norvège, cour.	26.8	26.89
Danemark, cour.	26.8	26.78 1/2
Brésil, milreis	32	11.85
Etats-Unis, Dollar	1732 1/2	Prime
Allemagne, r. m.	23.8	23.88

Sur le Curb

LES COURS DE LA MATINÉE

Cours fournis par la maison BEAUBIEN & DUNCAN

229, rue Notre-Dame ouest

Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Midi
Assoc. Breweries	17 1/2	17 1/2	17	17
A. D. O.	1.00	1.00	1.00	1.00
Brit. A. Oil nou.	21	21	21	21
Brit. Am. Oil	41 1/4	41 1/4	41 1/4	41 1/4
Can. Dredge	40	40	40	40
Can. Malt	17	17	17	17
Dist. Seagram	9	9	9	9
Dalhousie	1.40	1.40	1.40	1.40
Hovey Gold	76	76	76	76
Eastern Dairies	27	27	27	27
Home Oil	8.90	8.90	8.90	8.90
Imperial Oil	29	29 1/4	29 1/4	29 1/4
Imperial Tobacco	10 1/4	10 1/4	10 1/4	10 1/4
Inter. Petroleum	23 1/2	23 1/2	23 1/2	23 1/2
Lake Superior	13	13	13	13
Mitchell Robert	28	28	28	28
Perfect Glass	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2
West. Steel	38	38	38	38
Walk Gooderham	10 1/4	10 1/4	10 1/4	10 1/4
UTILITIES PUE.				
Beauharnois Pow.	12	12	11 1/2	11 1/2
Hydro Elec. Sec.	55	55	55	55
Inter. Util. A.	44	44	44	44
Int. Util. B.	15	15	15	15

Avez-vous besoin de bois

Adressez-vous au Service de l'Agence du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HARBOUR 1241)

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

ARPENTEURS & INGENIEURS

H. Labrecque, I.C.
G. Papineau, I.C. et arpenteur.
M. Caillois, I.C.

Les Ingénieurs Associés

LIMITÉE

INGENIEURS CONSEILS

Béton armé, Arpentage, Expertise

EDIFICE THEMIS

10, St-Jacques ouest, Harb. 0482

MONTREAL

RAYMOND BEAUSOLEIL I. C.

Spécialité: COMBUSTION

CHAUFFAGE INDUSTRIEL ET DOMESTIQUE - INSTITUTIONS

ROPIAUX - CONCESSIONNAIRES

132, rue St-Jacques O. HA. 1841

Chambre 520

AVOCATS

Aldéric Blain, L.L.B., M.A.L.
Roger Pinard, L.L.B.

BLAIN & PINARD

AVOCATS

Imm. Duluth, chambre 22 LAR. 4469

84, rue Notre-Dame ouest - Montréal

CARTIER, BARCELLO & RIVARD

AVOCATS

Chambre 920, "Tramways Bldg"

159 ouest, rue Craig - Montréal

MAURICE DUPRÉ, L.L.B., C.R.

AVOCAT ET PROCUREUR

DE L'ÉTUDE

Fitzpatrick, Dupré, Gagnon et Parent

Immeuble Morin

777 COTE DE LA MONTAGNE

Téléphones: 212 et 213

QUEBEC

ST-GERMAIN & ST-GERMAIN

AVOCATS

Tél. Harb. 9115-9117 - 10 St-Jacques E.

P. St-Germain, L.L.B., C.R.

Jean St-Germain, L.L.B.

ANATOLE VANIER, C.R. GUY VANIER, C.R.

VANIER & VANIER

AVOCATS

57 ouest, rue Saint-Jacques

Tél. Harb. 2841

PAUL VIAU, L.L.B.

AVOCAT

Ch. 20 - 10, rue St-Jacques Est,

MONTREAL

BREVETS D'INVENTIONS

INVENTEURS

Formules de brevets et de droits de propriété industrielle

Gratuit

ALBERT FOURNIER

934 RUE SAINT-JACQUES EST

MONTREAL

Compagnie d'Assurance sur la Vie

La Saubegarde

MONTREAL

NARCISSE DUCHARME, PRESIDENT

LA QUALITÉ DES RÉCOLTES DE 1929

Ottawa 11. — Le Bureau fédéral de la Statistique publie aujourd'hui un bulletin donnant en résumé (1) les quantités de grain (blé, avoine, orge, seigle et graine de lin) au Canada à la fin de mars 1930; (2) les stocks de produits agricoles restant entre les mains des cultivateurs à la même date; et (3) la proportion des récoltes de 1929 estimée de qualité marchande. Le bulletin donne aussi une brève description des conditions agricoles générales au Canada, telles que vues par les correspondants agricoles le 31 mars 1930, et donne aussi un calcul de la distribution de la récolte de blé de 1929.

STOCKS VISIBLES DE GRAIN AU CANADA

Les rapports des éleveurs, des minoteries, des compagnies de chemin de fer et des correspondants agricoles prouvent, qu'au 31 mars 1930, la quantité de blé au Canada est de 228,836,626 boisseaux, comparativement à 245,962,428 boisseaux au 31 mars 1929. Le total de 1930 comprend en chiffres ronds 178,954,132 boisseaux dans les éleveurs, les minoteries et à bord des bateaux; 45,524,000 boisseaux entre les mains des cultivateurs et 4,358,494 boisseaux en transit par chemin de fer. La quantité totale d'avoine au Canada le 31 mars 1930 est estimée à 105,415,855 boisseaux, comparativement à 189,222,442 boisseaux en 1929. Le total de 1930 comprend 17,989,047 boisseaux dans les éleveurs et les minoteries, 86,648,000 boisseaux chez

... et la demande croît toujours

Du 19 février 1929 au 5 avril 1930 plus de 30,500 clients canadiens ou américains ont placé au-delà de \$61,000,000 dans les actions de jouissance

NORTH AMERICAN TRUST SHARES

et la demande croît sans cesse.

Cette bonne valeur de placement s'impose de plus en plus à l'attention de l'épargne en raison de sa SOLIDITÉ, son haut RENDEMENT et sa NEGOCIABILITÉ facile. De là sa grande popularité.

Cours du jour: 10-10 1/2

Fonds de N.-Y.

Commandes par la poste acceptées

Geo. Beausoleil & Cie

132 ouest, rue St-Jacques

Harb. 3277

PETIT AGENDA DU MONDE PROFESSIONNEL

"On a souvent besoin d'un plus 'fermé' que soi" — disait LaFontaine

Notaire

Harb. 7137

Professeur

Tél. Uptown 4983

Cours préparatoire du professeur

René Savoie, I.C. LE.

Bachelier ès-arts et sciences

Droit, Médecine, Pharmacie, Art Dentaire

Cours classiques, commerciaux, langues vivantes

1448 SHERBROOKE OUEST

Bourse de New-York

Cours fournis par la maison GIBSON & CIE, courtiers, 231, rue Notre-Dame ouest, Montréal

Air Reduction	147 1/2	147 1/2	147	147 1/2
Allied Chemical	315	315 1/2	315	315 1/2
American Bosch Magneto	504 1/2	504 1/2	504	504 1/2
American Can	132 1/2	132 1/2	132	132 1/2
American & Foreign Power	94 1/2	94 1/2	94	94 1/2
American Locomotive	81	81	81	81
American Power & Light	117 1/2	118 1/2	117 1/2	118 1/2
American Smelting	72 1/2	72 1/2	72	72 1/2
American Water Works	120	121 1/2	120	121 1/2
American Tel. & Tel.	27 1/2	27 1/2	27	27 1/2
Anaconda	71 1/2	71 1/2	71	71 1/2
Atchafalpa	237 1/2	237 1/2	237	237 1/2
Atlantic Refining	50 1/2	50 1/2	50	50 1/2
Baldwin Locomotive	34 1/2	34 1/2	34	34 1/2
Baltimore & Ohio	120	119 1/2	120	119 1/2
Bethlehem Steel	107	107 1/2	107	107 1/2
Canadian Pacific	209 1/2	209 1/2	209	209 1/2
Commercial Solvents	37	37 1/2	37	37 1/2
Chicago Rock Island	120 1/2	120 1/2	120	120 1/2
Chrysler Motors	42 1/2	42 1/2	42	42 1/2
Columbia Gas & Electric	86 1/2	86 1/2	86	86 1/2
Cons. Gas of New York	132 1/2	133 1/2	132 1/2	133 1/2
Continental Can. Co.	68 1/2	68 1/2	68	68 1/2
Corn Products	107 1/2	107 1/2	107	107 1/2
Commonwealth Southern	19 1/2	19 1/2	19	19 1/2
Dupont	144 1/2	145	144 1/2	145
Davidson Chemical	98 1/2	98 1/2	98	98 1/2
Electric Power & Light Corp.	58 1/2	58 1/2	58	58 1/2
Erle Railroad	74	74	74	74
Famous Players	54 1/2	54 1/2	54	54 1/2
General Electric	53 1/2	53 1/2	53	53 1/2
General Motors	54	54	54	54
Gillette	93 1/2	93 1/2	93	93 1/2
General Railway Signal	100 1/2	100 1/2	100	100 1/2
Hudson Motors	71 1/2	72	71 1/2	72
Ind. Tel. & Tel. Co.	53 1/2	53 1/2	53	53 1/2
Kennecott Copper	85 1/2	85 1/2	85	85 1/2
Mack Trucks	85 1/2	85 1/2	85	85 1/2
Montgomery & Ward	53 1/2	53 1/2	53	53 1/2
Nash Car Co.	89	89 1/2	89	89 1/2
National Biscuit	89	89 1/2	89	89 1/2
New York Central	186 1/2	186 1/2	186	186 1/2
Northern Pacific	92 1/2	92 1/2	92	92 1/2
New Haven	123 1/2	123 1/2	123	123 1/2
Packard Motors	22 1/2	22 1/2	22	22 1/2
Pan American B.	59	59	59	59
Pennsylvania R.R.	83	83 1/2	83	83 1/2
Phillips Petroleum	40 1/2	40 1/2	40	40 1/2
Public Service of New Jersey	122 1/2	122 1/2	122	122 1/2
Radiation Corp.	62	62	62	62
Remington Rand	44 1/2	44 1/2	44	44 1/2
Standard Oil of New Jersey	78 1/2	78 1/2	78	78 1/2
Standard Oil of Ohio	91 1/2	91 1/2	91	91 1/2
Standard Oil of Indiana	50 1/2	50 1/2	50	50 1/2
Standard Oil of Kentucky	50 1/2	50 1/2	50	50 1/2
Standard Oil of California	50 1/2	50 1/2	50	50 1/2
Standard Oil of Texas	50 1/2	50 1/2	50	50 1/2
Standard Oil of New York	50 1/2	50 1/2	50	50 1/2
Southern Pacific	123 1/2	123 1/2	123	123 1/2
Studebaker	23 1/2	23 1/2	23	23 1/2
Union Pacific	23 1/2	23 1/2	23	23 1/2
United Gas Improvement	48 1/2	48 1/2	48	48 1/2
U. S. Rubber	35	35	35	35
U. S. Industrial Alcohol	104 1/2	104 1/2	104	104 1/2
U. S. Steel	196 1/2	196 1/2	196	196 1/2
Western Union	185	185	185	185
Westinghouse	193 1/2	193 1/2	193	193 1/2
Woolworth	64 1/2	64 1/2	64	64 1/2
White Motors	41 1/2	41 1/2	41	41 1/2

LES PRIX DE GROS LA FARINE

Prix cotés par la maison Elzabeth Turgeon.

Deuxième patente \$7.70

Forté à boulanger \$7.30

Farine à pâtisserie \$6.20

ENGRAIS ALIMENTAIRES

Les travaux de la voirie

LE MINISTRE PROVINCIAL DE PENSER ONZE MILLIONS CETTE ANNEE — LA ROUTE DE LAPRAIRIE AU NOUVEAU PONT — AUTRES TRAVAUX

Québec, 11. — Le ministre de la Voirie, M. J.-E. Perrault, a annoncé, hier, que son département dépenserait plus de \$11,000,000 cette année pour la construction, l'entretien, le pavage et la réparation des routes de la province de Québec. Il a fait cette déclaration à la suite d'une conférence qu'il a eue avec les officiers et les ingénieurs de son département. C'est au cours de cette conférence qu'on a décidé des travaux qui seront exécutés au cours de l'été.

Le département entretient 12,000 milles de routes cette année, soit 1,500 milles de plus que l'année dernière. On terminera aussi les routes suivantes: Buckingham-Mont-Laurier, St-Tite-La Tuque, Quasich-Chicoutimi, de Quasich au Lac St-Jean et Fabre-Témiscamingue.

Le plus important travail est celui de la route qui reliera Laprairie au nouveau pont de Montréal. Elle est actuellement en voie de construction. Elle ira de l'intersection du boulevard Edouard VII et de la route Montréal-Malonne jusqu'au pont de Montréal. Les ingénieurs ont résolu plusieurs problèmes difficiles pour la construction de cette route qui traverse tout un nouveau pays. Il a fallu tenir compte de plusieurs voies ferrées qui la coupent. Elle aura 150 pieds de large.

On terminera prochainement l'élargissement du chemin le long du canal Soulanges. On a changé le tracé de la route Montréal-Ottawa du côté de Vaudreuil et de Rigaud afin de couper des courbes et d'éviter des passages à niveau. Les travaux commenceront bientôt à ces endroits.

On terminera, au cours de l'été, la route St-Hyacinthe-Richmond et Victoriaville-Drummondville. Le boulevard Peron subira un léger changement à la rivière au Renard afin de lui faire longer la mer jusqu'à Gaspé.

Les approches des ponts Légar et Desroches coûteront \$700,000 et le ministère commencera les travaux incessamment.

M. Perrault prétend que tous les records précédents, au point de vue touristique, seront dépassés cette année. Il fera distribuer 800,000 dépliants, cartes, etc., dans la province et aux Etats-Unis afin d'encourager les touristes à visiter le Québec.

Violent incendie à Waterville

Sherbrooke, 11. (S. P. C.) — Un incendie dévastateur a causé de grands dommages à Waterville, village situé à environ dix milles d'ici. Deux édifices ont été la proie des flammes: le Warren Block, qui contenait les bureaux de la Southern Canada Power, et la maison de M. Burton, où se trouvaient le bureau de poste et les logements de M. Burton et de son gendre. Tout le contenu des deux édifices est une perte presque complète. On ignore la cause de l'incendie, et on ne s'aperçoit que le feu était pris que lorsque de gros nuages de fumée sortirent de l'arrière de l'édifice Warren. Les pompiers de Sherbrooke ont dû aller aider les pompiers volontaires de Waterville. On estime les dommages à au moins \$30,000. L'incendie qui l'on découvrit vers onze heures se répandit rapidement et atteignit l'édifice Burton, qui se trouve à côté. On a procédé à un sauvetage difficile, dans le cas de madame Deacon, âgée de 75 ans, mère de madame Burton. On n'a pu sauver du bureau de poste que les sacs de maille enregistrée et la monnaie qui se trouvait dans le tiroir.

Le pont de Cornwall

Ottawa, 11. — M. Arnold N. Smith, député libéral de Stormont, a présenté, hier matin, au comité des bills privés un bill pour obtenir l'incorporation de la Cornwall Bridge Company. Cette compagnie se propose, si elle obtient son incorporation, de construire un pont au-dessus du St-Laurent, un peu à l'est de Cornwall.

Ce pont aurait un peu plus de deux milles de longueur et aurait son terminus à la pointe Flanagan, à l'est de Cornwall, sur la route Montréal-Toronto, vis-à-vis le club de golf. Bien que ce pont traverse une partie du territoire canadien, de fait il serait international, a fait remarquer M. Smith. Le pont toucherait l'île Colquhoun, ensuite l'île St-Régis, où il se terminerait. Bien que cet endroit soit en Canada, c'est très près de la frontière.

Le ministre de la voirie ontarien, M. George S. Henry, s'est opposé au projet dans une lettre à M. MacKenzie King.

Des colons pour l'Ouest

M. Jean Langlois, gérant du bureau de colonisation du district de Saint-Paul, Alberta, de passage à Montréal depuis une couple de semaines, où il recrute des colons nouveaux pour établir sur les terres libres de Saint-Paul ou des paroisses environnantes, partira de Montréal, le 28 avril prochain, par train du Canadian National, avec un groupe de colons qui s'en vont s'établir sur les belles terres de l'Ouest.

M. Langlois, qui a ses bureaux avec M. J.-E. Laforce, agent général du service de la colonisation au Canadian National, nous dit que le district de Saint-Paul s'est organisé avec les paroisses environnantes pour prendre les terrains inoccupés et y placer des colons. D'un autre côté le gouvernement met aussi à la disposition de ceux qui veulent s'établir sur la terre des terrains gratuits. Les colons qui désireraient profiter des avantages offerts dans le district de Saint-Paul et ceux qui désirent s'établir au cours de l'été prochain, pourront communiquer avec M. Langlois au Bureau de la Colonisation du Canadian National.

LES SERVICES DE CAMIONNAGE

REQUETES A LA COMMISSION DES SERVICES PUBLICS

La Commission des Services publics a hier pris en délibéré les demandes de plusieurs compagnies relativement à l'établissement de services réguliers de camionnage. La Commission aura en somme à décider les points suivants:

1o Accordera-t-on un permis exclusif à une firme ou à un particulier pour service quotidien dans une route?

2o Dans le cas où on adopterait le principe des permis exclusifs pour le camionnage comme pour les autobus, serait-il logique d'accorder sur la même route un permis pour transport direct sans arrêt, et un autre pour le service des points intermédiaires?

3o Décision sur les droits de ceux qui opèrent déjà sur une route.

4o Décision quant aux tarifs raisonnables.

5o Décision quant aux horaires. M. Adrien Beaudry, président de la Commission, est actuellement absent de la ville; il entend plusieurs causes à Mont-Laurier, au sujet des inondations de la Lièvre. A son retour, la Commission étudiera la question des permis. En attendant, toute firme ou individu intéressés dans le camionnage public sur les routes provinciales sont invités à soumettre par écrit à la Commission leurs demandes et leurs suggestions pour ce qui concerne les questions de tarifs, d'horaires et de concurrence.

A la séance d'hier, la Commission a reçu une demande de la Provincial Transport Company pour l'obtention de permis d'opérer un service de camionnage public entre Montréal et divers autres endroits de la province. Comme question de fait, la Compagnie demande des permis sur toutes les routes sur lesquelles elle opère actuellement un service d'autobus. Cette compagnie compte augmenter ses affaires; des camions seront mis en opération, quotidiennement et d'après un horaire déterminé. Le départ se fera d'un seul endroit et un entrepôt sera construit à Montréal même. Les capitaux investis dans une telle entreprise se chiffraient à un million de dollars. Mais tout cela pourvu que l'on obtienne des conditions convenables pour les lignes opérées. Il y a eu plusieurs autres demandes du même genre de la part, notamment, de D. Donnelly, Ltd., de la Byrdges Transportation, Ltd., et de la J.-B. Baillargeon Express, Ltd.

La Provincial Transport a demandé si c'est l'intention de la Commission de donner des droits exclusifs sur telle et telle route. Les autres compagnies déclarent qu'elles étaient en affaires avant la Provincial Transport Company. Les commissaires McAllister et LaBerge expliqueront la situation présente. Par un amendement à la loi de la Commission des Services publics, la Législature, en 1929, accorda juridiction à la Commission sur les services réguliers d'autobus et de camionnage. Au cours de l'année dernière, comme il existait plusieurs services de camionnage, la Commission n'a pas cru devoir délivrer de permis, mais elle croit que le temps est venu, aujourd'hui, de mettre la loi en vigueur. Par le contrôle des services d'autobus, l'expérience a prouvé qu'il valait mieux accorder des droits exclusifs sur telle et telle route, mais toujours à la condition que le service soit excellent.

La Commission aura à décider tous ces points bientôt. D. Donnelly, Ltd., opérant l'été dernier déjà, sur deux routes; cette firme demande d'autres permis. D'autre part, la J.-B. Baillargeon Express, Ltd., prétend avoir un droit de priorité.

Une causerie du professeur Caldwell

La section montréalaise de la Société canadienne des comptables en prix de revient a donné hier soir à l'hôtel Windsor son septième dîner annuel, sous la présidence du professeur R. R. Thompson. M. le professeur William Caldwell, de l'Université McGill, a prononcé une causerie.

Il déclare que le Canada est devenu un lien non seulement entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, mais entre l'ancien et le nouveau monde. C'est que le Canada tout comme les Etats-Unis a l'esprit du Nouveau-Monde, mais il n'est pas comme eux un "melting pot". Le Canada a une histoire et des traditions dont la continuité s'est maintenue à travers les siècles tant dans le domaine familial et religieux que dans le domaine économique et légal.

M. Caldwell affirme que les destinées du Canada s'élaborent dans le sein de l'Empire britannique et que ces destinées seront grandes et belles.

Les nouveaux officiers de la section ont été élus. Le nouveau président est M. S.-E. Lebrun, de la Steel Co. of Canada, de Hamilton.

L'exception à la forme du maire Bettez renvoyée

Les Trois-Rivières, 11 (D.N.C.) — Le juge d'Auteuil a renvoyé avec dépens l'exception à la forme par laquelle le maire Bettez demandait le renvoi de l'action en annulation de son élection. Le maire Bettez prétendait que la signification de l'action n'avait pas été faite légalement.

Le maire Guibord en appelle

Les Trois-Rivières, 11 (D.N.C.) — Le Dr Edmond Guibord, maire de Grand-Mère, déqualifié pour 5 ans par un récent jugement de la Cour supérieure, a décidé d'en appeler de ce jugement. Propriétaire d'un journal hebdomadaire, le maire Guibord avait vendu à la ville de Grand-Mère une page d'annonces au coût de \$100. Il avait plaqué en défense qu'il n'y avait pas eu contrat entre lui et la ville.

UNE ENTENTE DES CINQ PUISSANCES

LA GRANDE-BRETAGNE, LE JAPON, LES ETATS-UNIS, LA FRANCE ET L'ITALIE SIGNERONT UN TRAITE DE LIMITATION NAVALE — LES TROIS PREMIERS PAYS ADHERENT A CERTAINES CLAUSES ADDITIONNELLES

Londres, 11 (Par George Hambleton, de la Canadian Press) — Après bien des semaines de négociations, les cinq puissances maritimes du monde en sont venues à une entente hier soir. Les cinq puissances signeront un traité de limitation des armements navals et trois de ces puissances, la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et le Japon, signeront certaines clauses additionnelles; les deux nations latines ne se croient pas en mesure de souscrire dans le moment. On aura ainsi deux ententes: l'accord partiel entre les cinq puissances et l'accord total entre trois d'entre elles.

Les discussions politiques en ce qui concerne le pacte de sécurité et la définition des garanties qu'assure l'article XVI du pacte de la Société des Nations ont été laissées pour Genève et la Société des Nations.

Demain, les chefs de délégation se rencontreront pour travailler à la rédaction de l'accord. La conférence tiendra une séance plénière lundi ou mardi, mais ajournera avant Pâques pour jusqu'en 1935.

Les principales clauses du pacte principal projeté sont:

1.—Une entente entre les cinq puissances pour prolonger la trêve des cuirassés de Washington jusqu'en 1936, donc une extension de cinq ans de cette trêve;

2.—Une entente entre les cinq puissances qui fera tomber sous le coup du traité de Washington la limitation des vaisseaux porte-avions de moins de 10,000 tonnes (les limitations du traité de Washington ne s'appliquant qu'aux navires de cette catégorie, jaugeant 10,000 tonnes ou plus);

3.—Un traité entre les cinq puissances dans le sens de l'"humanitarisme" de la guerre sous-marine;

4.—Un traité entre les cinq puissances qui réglera la question des vaisseaux spéciaux laissés en plan par le traité de Washington;

5.—Un traité entre les cinq puissances sur les méthodes de limitation. (Voilà qui règle le vieux problème qui se posait d'une façon si aiguë à Genève, le problème de limitation selon le tonnage brut ou de limitation selon les catégories).

Les clauses ci-dessus seront signées par toutes les puissances qui assisteront à la conférence.

L'accord tripartite entre la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et le Japon va plus loin. Il limite non seulement le tonnage des cuirassés et des porte-avions, mais encore celui de toutes les catégories de navires de guerre. Il règle la question des croiseurs, sur laquelle les Etats-Unis et la Grande-Bretagne différaient si radicalement d'opinion à la conférence tripartite de Genève en 1927.

Voici quelles semblent devoir être les limitations: (croiseurs portant des canons de huit pouces): Empire britannique, 146,800 tonnes; Etats-Unis, 180,000 tonnes; Japon, 108,400 tonnes; croiseurs portant des canons de six pouces: Empire britannique, 192,200 tonnes; Etats-Unis, 143,000 tonnes; Japon, 100,450 tonnes; (contre-torpilleurs): Empire britannique, 150,000 tonnes; Etats-Unis, 150,000 tonnes; Japon, 150,000 tonnes; (sous-marins): 52,700 tonnes pour chacune des trois puissances.

La seule restriction navale qui affecte la France est l'extension de la trêve des cuirassés de Washington et la clause qui se rapporte aux vaisseaux porte-avions. La France n'a cependant jamais construit en fait le traité de Washington.

Le premier ministre MacDonald a annoncé hier soir à la Chambre des Communes qu'il était heureux de déclarer que la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et le Japon étaient arrivés à une entente au cours de l'après-midi sur un programme naval embrassant toutes les catégories de navires et effectuant des réductions substantielles.

M. MacDonald a ajouté que les délégations française, italienne et anglaise en étaient venues hier à la conclusion qu'il n'était ni nécessaire ni désirable de forcer le corps entier des délégués à siéger à Londres en attendant le règlement de difficultés qui n'intéressent directement que ces trois puissances.

En conséquence, il a été décidé de tenir une séance plénière au commencement de la semaine prochaine alors qu'on procédera à la rédaction des accords conclus. La conférence s'ajournera ensuite à cette entente que les Anglais, les Français et les Italiens continuent leurs efforts pour en arriver à un accord semblable à celui intervenu entre la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et le Japon.

Dernier avis aux automobilistes

Québec, 11. (D.N.C.) — Les automobilistes qui n'ont pas encore renouvelé leurs licences devront le faire avant le 15 avril. Un avis vient d'être donné par les autorités provinciales à l'effet que des procédures seront prises après cette date contre les propriétaires d'automobiles qui ne se seront pas conformés aux exigences de la loi.

Promotions à la Confederation Life

On annonce les promotions suivantes au bureau-chef de la Confederation Life Association: M. J.-H. Birkenshaw devient actuaire adjoint, d'assistant qu'il était. M. A. F.-D. Lacey, qui était comptable, devient surintendant des placements d'obligations. M. John Low devient comptable, et M. H.-B. Robb, régisseur du service des agences.



chez Dupuis

Une aubaine inespérée pour hommes et jeunes gens

PALETOTS

Modèles "GUARD" et "RAGLAN" \$12.50

COMPLETS

\$18.75 Deux pantalons avec chaque complet

Gratis

UNE CULOTTE GOLF DONNEE AVEC CHAQUE COMPLET ACHETE DEMAIN



Voici notre seconde Vente de la saison dans la confection pour hommes. Elle est bien dans la tradition de Dupuis Frères: vêtements de bonne qualité, coûte que coûte et prix insurpassables.

Les paletots et complets offerts demain, ont été achetés spécialement pour cette Vente et choisis par nous entre plus d'un mille que nous offrait le fabricant, à des prix exceptionnels, à cause de la saison avancée.

Les paletots sont faits des nouveaux tissus anglais, tout laine, dans les populaires modèles "Guard" et "Raglan" (slip-on). La confection est soignée et la coupe impeccable.

Les complets, tous à deux pantalons chacun, ont la coupe sobre et distinguée exigée aujourd'hui par les jeunes gens autant que les hommes. La confection résistante de simili-soie. Et nous donnons, avec chaque complet, une culotte de golf. Mais ce n'est pas tout.

Les 6 articles 28.75

Au lieu d'acheter seulement un complet ou un paletot, achetez les deux. Un complet à 2 pantalons (4 articles) à 18.75 et un paletot (1 article) à 12.50, cela fait un total de 31.25 mais un prix spécial de 28.75 sera fait à ceux qui achèteront l'un et l'autre. Cela fait une nouvelle économie de 2.50, sans compter la culotte de golf, qui est donnée gratuitement; total: six articles de vêtements à un prix dont nous sommes heureux de pouvoir faire bénéficier notre clientèle.

Ouverts jusqu'à 10 heures samedi soir. DUPUIS FRÈRES — au rez-de-chaussée

CRAVATES

Un groupe de 3,000 cravates, toutes nouvelles. Cravates très originales comme dessins et coloris. Chac. .50 DUPUIS FRÈRES — au rez-de-chaussée

Dupuis Frères

J.-N. DUPUIS, prés. honoraire ALBERT DUPUIS, président A.-J. DUGAL, v.p. et gér. ARMAND DUPUIS, secrét.

GANTS DE PAQUES pour hommes

Un choix de gants de chamotte, teinte castor, chaque paire bien confectionnée et de bonne épaisseur, pour le printemps. La paire .59

LA NAVIGATION

LE PELERINAGE DES JESUITES

Les pèlerins qui se rendront à Rome sous les auspices des Jésuites canadiens pour assister à la canonisation des bienheureux Jésuites martyrisés au Canada s'embarqueront pour l'Europe à bord du "Montclare", du Pacifique Canadien, le 29 mai. Pour revenir, ils s'embarqueront à bord du "Montrose" aussi du Pacifique Canadien, à Cherbourg, le 12 juillet.

VOYAGE D'INSPECTION

Sir Henry Thornton commencera demain soir à Halifax un voyage d'inspection du service Canada-Anatiles de la Canadian National Steamships. Le président du Chemin de fer national voyageera à bord du "Lady Somers".

PAS DE CHANGEMENT

Les commissaires du port viennent d'effectuer la location des quais et hangars du port cette année. Les compagnies gardent les quais et hangars qu'elles avaient l'année dernière.

L'EMPRESS OF FRANCE

Naples, 11. — L'"Empress of France", paquebot du Pacifique Canadien actuellement en croisière, a fait escale à ce port hier. Il venait de Port Said, où il a passé dix jours à l'ancre, pendant que les passagers faisaient une excursion au Caire et à la vallée des rois.

MOUVEMENT DES PAQUEBOTS

Le "Duchess of York", du Pacifique Canadien, parti de Liverpool, arrive à St-Jean aujourd'hui.

Le "Aurania", de la compagnie Cunard, parti de Southampton, arrivera à Halifax demain.

Le "Scythia", de la compagnie Cunard, parti de Liverpool, arrivera à Halifax demain.

Le "Tuscania", de la compagnie Cunard, parti de Glasgow, arrivera à Halifax demain.

Le "Lapland", de la compagnie Red Star, parti d'Anvers, arrivera à Halifax dimanche.

Le "Melita", du Pacifique Canadien, parti de Glasgow, arrivera à Saint-Jean dimanche.

Le "Montcalm", du Pacifique Canadien, parti de Hambourg, arrivera à Saint-Jean dimanche.

Le "Duchess of Richmond", du Pacifique Canadien, parti de Saint-Jean, arrive à Liverpool aujourd'hui.

Le "Minnedosa", du Pacifique Canadien, parti de Saint-Jean, arrivera à Glasgow dimanche.

Le "Baltic", de la compagnie White Star, parti de Halifax, arrivera à Liverpool lundi prochain.

Le "Alania", de la compagnie Cunard, parti de Halifax, arrivera à Plymouth mardi.

PACIFIQUE CANADIEN

"Excellente et Cais" Heure Musicale du Pacifique Canadien

Irradiée ce soir (vendredi) de 10 à 11 hrs. CKAC, Montréal — CKGF, Toronto

Orchestre de symphonie légère de Rex Battle, avec Louis Chartier, baryton de Montréal, dans des chansons françaises. Vrai régal pour amateurs de musique légère bien chantée ou jouée.

LA PLUS GRANDE ORGANISATION DE VOYAGES AU MONDE

Le City of Peking se jette sur des récifs

Tokio, 11 (S.P.A.) — Le City of Peking, un navire de 6,960 tonnes, appartenant à l'Ellerman Lines, Limited, de Liverpool, s'est jeté sur des récifs au large de Shimonoseki, hier soir. Quelques-uns des membres de l'équipage ont été blessés.

M. Taschereau au camp Winchester

Québec, 11. (D.N.C.) — M. L.-A. Taschereau, premier ministre de cette province, sera absent de son bureau jusqu'à la fin de la semaine prochaine. M. Taschereau prendra quelques jours de repos au camp Winchester, dans les Laurentides.

Cours de M. Dombrowski, ce soir

M. Henri Dombrowski, professeur à l'Université de Montréal, donnera son cours ce soir à l'Ecole normale. Ce cours aura lieu au musée pédagogique. Il commencera à 7 heures 30.

Le nouveau croiseur Chicago

Mare-Island, Californie, 11 (S. P. A.) — Hier a eu lieu le lancement d'un des huit croiseurs légers de 10,000 tonnes dont le Congrès, en 1924, a autorisé la construction. Ce nouveau croiseur s'appelle le Chicago.



DISTINCTION

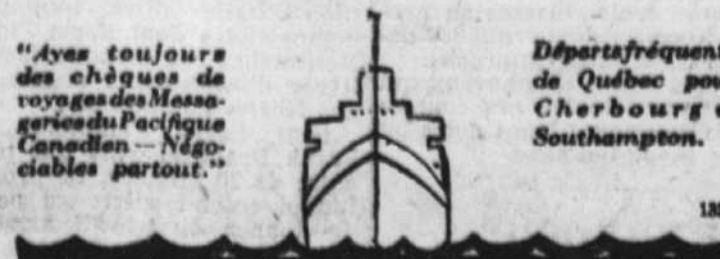
—compagnons de voyage dont les conversations cosmopolites vous intéresseront au suprême et charmeront les loisirs de votre traversée; personnalités distinguées du monde des affaires et de la société canadienne;

—pequebols luxueux—le fameux trio des "Empresses" blancs de l'Atlantique, aristocrates de la puissante flotte du Pacifique Canadien; luxe comparable à celui des clubs et des hôtels les plus exclusifs;

—service caractéristique du Pacifique Canadien —sans obséquiosité, mais prévenant vos moindres désirs.

En service en 1931: le nouveau pequebot "Empress of Britain", jaugeant 40000 tonnes. Renseignements de votre agent ou en écrivant à

au bureau des billets de navires de la gare Windsor, au bureau des billets de la haute ville, angle Ste-Catherine et Metcalfe, Marquette 6262, ou de D. B. Kennedy, agent général, 201, rue St-Jacques ouest, Montréal, Plateau 2281.



SERVICES MARITIMES du PACIFIQUE CANADIEN